

327.17
ACD



Agence Canadienne de
Développement International

Canadian International
Development Agency

COOPÉRATION CANADA-BURKINA FASO



**CAHIER DE LA COOPÉRATION
2000**

327.17
ACD/S1D

TABLES DES MATIÈRES

TABLE DES ACRONYMES.....	3
AVANT-PROPOS.....	6
PREFACE.....	7
<u>PREMIÈRE PARTIE :</u> <i>L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL</i>	9
1.1 MANDAT DE L'ACDI.....	10
1.2 POLITIQUE DE L'ACDI POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ	11
1.3 LES PRINCIPAUX MÉCANISMES DE COOPÉRATION DE L'ACDI.....	12
1.3.1 La coopération bilatérale.....	12
1.3.2 La coopération multilatérale.....	12
1.3.3 Les programmes de partenariat pour la coopération.....	13
<u>DEUXIÈME PARTIE :</u> <i>LA PRÉSENCE CANADIENNE AU BURKINA FASO</i>	15
2.1 LE PROGRAMME DE COOPÉRATION CANADIENNE AU BURKINA FASO.....	16
2.1.1 Priorités de développement du Burkina Faso.....	16
2.1.2 Stratégie de l'intervention canadienne.....	18
2.1.2.1 <i>Cadre stratégique de l'ACDI pour l'Afrique de Ouest..</i>	18
2.1.2.2 <i>Les orientations de la nouvelle programmation canadienne au Burkina Faso</i>	19
2.2 LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL (C.R.D.I.).....	23
2.3 LES ONG ET ING CANADIENNES AU BURKINA FASO.....	24
2.4 LE SECTEUR PRIVÉ.....	24
2.5 LES COMMUNAUTES RELIGIEUSES.....	25
<u>TROISIÈME PARTIE :</u> <i>LES PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA COOPÉRATION CANADIENNE AU BURKINA FASO</i>	26
3.1 PROJETS ET INTERVENTIONS - COOPÉRATION BILATÉRALE.....	28
3.1.1 Croissance économique	29
3.1.2 Développement social.....	36
3.1.3 Décentralisation et bonne gouvernance.....	43
3.1.4 Projets transversaux.....	48

3.2	PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA DIRECTION DU PARTENARIAT.....	57
3.2.1	Coopération institutionnelle.....	58
3.2.1.1	<i>Programme canadien de bourses de la francophonie (PCBF)</i>	58
3.2.1.2	<i>Programme de partenariats universitaires en coopération et développement (PPUCD).....</i>	58
3.2.1.3	<i>Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC).....</i>	59
3.2.2	Coopération industrielle.....	60
3.2.3	Programme des organisations non gouvernementales.....	61
3.2.3.1	<i>Oxfam-Québec.....</i>	61
3.2.3.2	<i>Centre d'Etudes et de Coopération Internationale (CECI).....</i>	62
3.2.3.3	<i>Aide à l'Enfance Canada.....</i>	64
3.2.3.4	<i>Jeunesse Du Monde (JDM).....</i>	65
3.2.3.5	<i>L'Arche Nongr Maasem.....</i>	65
3.2.3.6	<i>Association de l'Élevage de la Faune Africaine (ADEFA).....</i>	66
3.2.3.7	<i>Développement International Desjardins (D.I.D.).....</i>	66
3.2.3.8	<i>Jeunesse Canada Monde (JMC).....</i>	66
3.2.3.9	<i>Centre de Solidarité Internationale (C.S.I.).....</i>	67
3.3	PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA DIRECTION MULTILATÉRALE..	68
3.3.1	Francophonie.....	69
3.3.1.1	<i>Programme spécial de développement (PSD) de l'Agence de la Francophonie.....</i>	69
3.3.1.2	<i>Fonds international de coopération universitaire (FICU) de l'AUPELF-UREF.....</i>	69
3.3.1.3	<i>Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFESJES).....</i>	70
3.3.1.4	<i>Conférence des ministres de l'éducation ayant en commun le français en partage (CONFEMEN).....</i>	71
3.3.1.5	<i>Appui de l'Agence de la francophonie (ACCT) à la biennale d'Hanoï.....</i>	71
3.3.1.6	<i>Perfectionnement en droits de la personne.....</i>	71
3.3.1.7	<i>Musée virtuel : phase II</i>	72
3.3.1.8	<i>Acacia/clac en Afrique de l'Ouest.....</i>	72
3.3.1.9	<i>Micro entreprises : fumoirs de poisson.....</i>	72
3.3.2	Autres interventions de la direction multilatérale.....	73
4.	PROJETS DU CRDI.....	74
5.	AUTRES INTERVENTIONS.....	77

TABLE DES ACRONYMES

AARCEC/UEMOA	Appui à la Réglementation des Mutuelles d'épargne et de Crédit dans les pays de L'UEMOA
ACDI	Agence canadienne de développement international
ADEA	Association pour le Développement de l'Éducation en Afrique
ADEFA	Association de l'élevage de la faune africaine
AEC	Aide à l'Enfance Canada
APD	Aide publique au développement
AUPELF/UREF	Association des universités partiellement ou entièrement de langue française -Université des réseaux d'expression française
BF	Burkina Faso
BSONG	Bureau du suivi des ONG
CAD	Comité d'aide au développement
CAPEO	Cellule d'appui à la petite entreprise de Ouagadougou
CCD	Convention contre la désertification
CECI	Centre d'Etudes et de Coopérations Internationale
CID	Convention internationale pour la lutte contre la désertification
CIDPDD	Centre International des Droits de la Personne et du Développement Démocratique
CILSS	Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
CONFESJES	Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française
CONFEMEN	Conférence des ministres de l'éducation ayant en commun le français en partage
CRDI	Centre de recherches pour le développement international
DCF	Droits et Citoyenneté des Femmes en Afrique Francophone
DCI	Direction de la coopération industrielle
DGAMO	Direction générale de l'Afrique et du Moyen-Orient
DGCOOP	Direction générale de la Coopération

DGEB	Direction générale de l'Éducation de Base
DGPC	Direction générale du partenariat canadien
DID	Développement international Desjardins
FCCB	Fonds de Contrepartie Canado-Burkinabè
FCIL	Fonds Canadien d'initiatives Locales
FICU	Fonds international de coopération universitaire
GAR	Gestion axée sur les résultats
GBF	Gouvernement du Burkina Faso
IFD	Intégration de la femme dans le développement
IFI	Institutions Financières Internationales
IFMP	Institut de Formation et de Perfectionnement en Management
INFAC	Infant Feeding Action Coalition Canada
ING	Institution non gouvernementale
JDM	Jeunesse du Monde
MAE	Ministère des Affaires Étrangères
MATS	Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité
MEBA	Ministère de l'Éducation de Base et de l'Alphabétisation
MEE	Ministère de l'Environnement et de l'Eau
MEF	Ministère de l'Économie et des Finances
MESSRS	Ministère des Enseignements Secondaires, Supérieur et de la recherche Scientifique
MTS	Maladies Transmissibles Sexuellement
NIP	Niveau indicatif de planification
ONG	Organisation non gouvernementale
PACD	Projet d'appui à la consolidation de la décentralisation
PACEB	Projet canadien d'appui à l'éducation de base
PADN	Projet d'Appui à la Décentralisation dans le Nahouri
PAF	Projet D'appui aux Filières Bio-Alimentaires du Burkina Faso
PAI	Programme d'appui institutionnel
PANE	Plan d'Action National pour l'Environnement
PAPPE	Projet d'appui et de promotion de la petite entreprise

PAS	Programme d'ajustement structurel
PASEI	Projet D'appui à la Surveillance Épidémiologique Intégrée
PCBF	Programme canadien de bourses de la Francophonie
PBC	Programme de bourses canadiennes
PCI	Programme de coopération industrielle
PENF	Partenariat pour l'éducation Non Formelle
PIB	Produit Intérieur brut
PIFAO	Projet d'innovations financières en Afrique de l'ouest
PME	Petite et moyenne entreprise
PMR	Projet de micro-réalisations
PNB	Produit national brut
PNK	Projet national Karité
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PPCC	Programme de partenariat des collèges canadiens
PPUCD	Programme de partenariats universitaires en coopération et développement
PSD	Programme spécial de développement
RSCS	Renforcement de la Société Civile au Sahel
SAT	Société d'accompagnement technique
SCS	Solidarité Canada Sahel
SP/CONAGESE	Conseil National de Gestion de l'Environnement en vue de l'Élaboration du Plan d'Action National au Burkina Faso
SPONG	Secrétariat Permanent des ONG
UACC	Unité d'appui à la coopération canadienne
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest africaine
UGVBM	Union des groupements villageois de la Boucle de Mouhoun

AVANT-PROPOS

Cette quatrième édition du Cahier de la coopération Canada-Burkina Faso présente l'inventaire le plus à jour de la coopération entre le Canada et le Burkina Faso.

Le terme "coopération" est utilisé ici dans son sens le plus large. Il inclut un vaste spectre d'interventions depuis les programmes et projets de coopération financés par l'ACDI et le CRDI jusqu'aux activités des ONG/ING, des missions religieuses et des principales sociétés du secteur privé canadien au Burkina Faso.

La période 1999/2000 est une année charnière pour la coopération canado-burkinabè. En effet, la programmation 1995-2000 arrive à son terme, et une réflexion conjointe a été entamée par les deux parties pour définir le profil de la coopération future. Cet exercice a débuté par une démarche de bilan critique des mécanismes d'intervention de la coopération canadienne au Burkina pour aboutir au reprofilage et au lancement d'une nouvelle programmation, qui couvrira la période 2000/2010. Le lecteur trouvera dans cette édition du Cahier un aperçu des grandes orientations de cette nouvelle programmation et de son articulation aux priorités du Burkina Faso.

J'espère que cette quatrième édition du Cahier sera reçue aussi favorablement que les précédentes. Diffusé à plus de 500 exemplaires, le Cahier de la coopération est devenu un document de référence, dont la pertinence et l'utilité n'ont plus à être démontrées. Le mérite n'en revient pas uniquement à l'équipe de l'Ambassade et de l'Unité d'appui à la coopération canadienne (UACC), mais à tous les intervenants sur le terrain et au siège de l'ACDI, qui nous ont apporté une collaboration précieuse. Nous les en remercions sincèrement.

Christian POUYEZ
Directeur de l'UACC

PRÉFACE

Soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère. Voilà le mandat assigné à la coopération canadienne et à la réalisation duquel des Canadiennes et des Canadiens s'emploient activement depuis des années. Cette cinquième édition du Cahier de la coopération Burkina-Canada vise à mieux faire connaître comment ce mandat se réalise à travers la coopération de proximité et de partenariat qui s'est développée entre nos deux pays. C'est en effet en 1962 que nous convenions de nous engager dans des relations de coopération, sous le signe de l'amitié et de la solidarité. Modeste à ses débuts, le volume de cette coopération s'est progressivement accru pour atteindre une moyenne de 23 millions de dollars canadiens (environ 11 milliards de francs CFA) dans les années quatre-vingt-dix, tous canaux confondus.

L'année 1999/2000 aura revêtu une importance toute particulière en ce qu'elle aura été l'occasion de compléter une revue concertée de l'actuel programme de coopération 1995-2000, issu des dernières consultations bilatérales tenues en juin 1995. Elle aura aussi été l'occasion de se tourner vers l'avenir et d'entamer un nouvel exercice de programmation pour la période 2000-2010, programmation qui sera arrêtée à l'occasion de la tenue de nouvelles consultations bilatérales à l'automne prochain. Ce programme épousera étroitement le *Document cadre de stratégie pour la lutte à la pauvreté* que vient d'élaborer le gouvernement burkinabè, en consultation avec l'ensemble de ses partenaires au développement. Ce document est appelé à devenir le référentiel unique en matière de coopération internationale pour tous les partenaires qui s'y investissent.

L'engagement du Canada envers la coopération internationale est profond et irrévocable. Il en va à vrai dire de la qualité même de notre présence dans le monde. Les Canadiennes et les Canadiens réalisent de plus en plus que la prospérité, la paix et la stabilité mondiales dépendent dans une large mesure, de la prospérité, de la paix et de la stabilité dans les pays en voie de développement. Conscient de l'importance de l'APD, le gouvernement canadien demeure résolu à en améliorer l'efficacité et à se rapprocher de l'objectif de 0,7 p. 100 du produit national brut (PNB) dès que la situation financière de notre pays le permettra. L'Afrique continuera de recevoir la plus grande part de cette aide en raison des défis immenses auxquels ce continent est confronté. Les programmes seront fermement enracinés dans chaque pays, mais le soutien aux initiatives régionales croîtra à mesure que celles-ci prendront de l'importance. Ajoutons que la totalité de l'aide canadienne est octroyée sous forme de subventions et de contributions, de façon à ne pas aggraver le problème majeur de la dette.

De façon générale, le Canada concentre ses efforts sur 30 pays ou groupes régionaux et collabore au développement d'environ 90 autres pays ou regroupements. Environ la moitié de l'aide canadienne au Burkina Faso (plus d'un demi-milliard de dollars depuis ses débuts) consiste en une aide bilatérale ou aide de gouvernement à gouvernement (y compris les programmes et projets de développement, l'aide humanitaire, l'aide alimentaire, les bourses d'étude et les programmes de formation). L'autre moitié de l'aide canadienne est consacrée aux initiatives et aux programmes élaborés par des Canadiennes et des Canadiens et leurs partenaires nationaux et internationaux : organisations non gouvernementales (ONG), institutions (universités, syndicats, Coopératives, etc.)

entreprises privées, institutions financières internationales, organisations multilatérales et établissements de recherche.

L'année qui vient marquera une nouvelle étape dans la recherche d'un partenariat renouvelé autour des enjeux majeurs qui interpellent non seulement le continent africain, mais aussi l'ensemble de la communauté internationale en ce début de millénaire. Cette vision de solidarité rend essentielle la contribution de tous les partenaires, car elle apporte les compétences, les connaissances et les ressources nécessaires pour relever les défis nombreux et variés qui nous attendent.

Jules Savaria
Ambassadeur du Canada
au Burkina Faso

PREMIÈRE PARTIE

***L'AGENCE CANADIENNE DE
DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL***

1. L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL

L'Agence canadienne de développement international (ACDI) est l'organisme qui assure le financement et la mise en oeuvre du programme canadien d'Aide Publique au Développement (APD). Créée en 1968, elle est le véritable "outil" du développement et le porte-parole du Gouvernement canadien auprès des pays partenaires. L'ACDI est réputée être un ministère aux fins de la Loi canadienne sur la gestion des finances publiques. Elle relève de l'autorité du Ministre des Affaires étrangères. L'ACDI n'est pas une banque. C'est un organisme de financement dont les principes sont le partenariat et la coopération au développement, incluant la participation des bénéficiaires.

1.1 MANDAT DE L'ACDI

L' *Énoncé de la politique étrangère du Canada* et le document *Le Canada dans le monde* (février 1995), définissent le principal objectif du programme d'aide publique au développement (APD) du Canada :

L'objectif de l'APD canadienne est de soutenir le développement durable dans les pays en développement afin de réduire la pauvreté et de rendre le monde plus sûr, plus juste et plus prospère en favorisant l'établissement de partenariats entre les institutions, les organisations de volontariat et les entreprises privées canadiennes et d'outre-mer.

Les programmes d'aide au développement de l'ACDI visent à encourager les efforts des populations en vue d'un développement économique et social autonome, compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement. Ces programmes visent aussi à accorder une assistance humanitaire et, partant, à favoriser les intérêts politiques et économiques au Canada à l'étranger par la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale. L'APD canadienne concentre les ressources disponibles dans six volets prioritaires? à savoir :

- ❑ **Les besoins humains fondamentaux**, afin d'appuyer les efforts dans les domaines des soins de santé élémentaires, de l'éducation de base, de la planification familiale, de la nutrition, de l'eau, de l'hygiène et du logement. Le Canada continuera de fournir une aide humanitaire dans les situations d'urgence, et consacrera 25 p. 100 de son APD aux besoins humains fondamentaux comme moyen de renforcer l'accent donné à la question de la sécurité de l'individu.
- ❑ **Les femmes et le développement**, afin d'encourager la pleine participation des femmes, à titre de partenaires égales, au développement durable de leurs sociétés.
- ❑ **Les services d'infrastructure**, afin d'aider les pays en développement à fournir des services d'infrastructure respectueux de l'environnement, l'accent étant mis sur les groupes les plus démunis et sur la création de capacités.

- ❑ **Les droits de la personne, la démocratie et le bon gouvernement**, afin d'accroître le respect des droits de la personne, y compris ceux des enfants, de promouvoir la démocratie et une meilleure gestion des affaires publiques, et de renforcer à la fois la société civile et la sécurité de l'individu.
- ❑ **Le développement du secteur privé**, afin de promouvoir une croissance économique soutenue et équitable par un appui au secteur privé dans les pays en développement.
- ❑ **L'environnement**, afin d'aider les pays en développement à protéger leur environnement physique et à contribuer à la gestion des enjeux environnementaux aux niveaux régional et mondial.

Ces six priorités n'excluent cependant pas l'assistance dans d'autres secteurs jugés importants aussi bien pour le Canada que pour les pays en voie de développement : l'agriculture, la forêt et les pêches.

Au cours des derniers mois, le Gouvernement canadien, par la voix de la Ministre de la coopération internationale, a tenu à réaffirmer son engagement envers l'éducation de base, la santé et la nutrition, la lutte au VIH/SIDA et la protection des enfants. Ces quatre domaines, qui s'inscrivent de plein pied dans le cadre de la satisfaction des besoins humains fondamentaux, deviennent, en quelque sorte, les "priorités des priorités".

Une multitude de partenaires canadiens et d'organisations internationales, et, plus important encore, les peuples et les institutions des pays en développement jouent un rôle vital dans l'élaboration de la politique canadienne d'aide publique au développement ainsi que dans la planification et la mise en oeuvre de ce programme. Leur contribution est essentielle, car ils apportent les compétences, les connaissances et les ressources nécessaires pour relever les défis nombreux et variés du développement international. Les jeunes Canadiens, en particulier, peuvent contribuer à bâtir ces partenariats, surtout au niveau communautaire. Le gouvernement encourage les jeunes à s'impliquer dans les pays en développement, tant pour l'expérience enrichissante que procure la coopération internationale que pour aider les pays où le talent et l'énergie de ces jeunes peuvent faire une différence.

1.2 POLITIQUE DE L'ACDI POUR LA RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ

La réduction de la pauvreté est la principale justification du programme de coopération au développement de l'ACDI à travers le monde. Dans ses programmes, l'ACDI déploie des efforts concertés pour contribuer à diminuer durablement le nombre de pauvres des pays en développement et promouvoir les conditions d'un développement endogène et durable. Environ la moitié de l'APD sert à financer des programmes bilatéraux dont les thèmes et orientations sont déterminés par le Gouvernement canadien et ses partenaires des pays en développement. L'autre moitié est utilisée par

les programmes multilatéraux et les programmes de partenariat, dont les activités sont définies par les partenaires nationaux et internationaux du Gouvernement canadien. Dans tous les cas, l'objectif primordial demeure la réduction de la pauvreté.

On entend par réduction de la pauvreté, une diminution durable du nombre de pauvres et de leur dénuement. Elle exige un traitement rigoureux des causes premières et des facteurs structureaux du phénomène. Elle met l'accent sur la capacité des populations à éviter les privations, ce qui implique essentiellement de reconnaître le potentiel considérable des pauvres et de leur donner les moyens de se prendre en charge. Pour ce faire, il faut investir dans l'accroissement de leur capacité de production et réduire les barrières limitant leur participation sociale.

Les actions menées dans ce sens doivent favoriser le caractère permanent des améliorations, susciter l'autosuffisance et éviter les rapports de dépendance entre les donateurs, leurs partenaires et les bénéficiaires de l'aide. Les activités visant à réduire la pauvreté doivent être mises en oeuvre aux niveaux communautaire, local, régional et national, puisque c'est à tous ces niveaux que les populations pauvres peuvent subir des contraintes ou profiter de certaines possibilités. Les efforts de l'ACDI pour la réduction de la pauvreté s'intègrent dans le cadre des politiques et stratégies nationales de réduction de la pauvreté et visent à donner le plus de place possible aux acteurs des pays en développement dans la mise en oeuvre de ces politiques.

1.3 LES PRINCIPAUX MÉCANISMES DE COOPÉRATION DE L'ACDI

L'aide publique au développement dispensée par l'ACDI emprunte trois types de mécanismes de mise en oeuvre, qui sont brièvement présentés ci-dessous : les programmes de coopération bilatérale, les programmes multilatéraux et les programmes de partenariat. Administrativement, les programmes multilatéraux et les programmes de partenariat sont respectivement sous la responsabilité du vice-président aux programmes multilatéraux et du vice-président au Partenariat canadien, tandis que les programmes de coopération bilatérale sont placés sous la responsabilité de quatre vice-présidents "régionaux": Afrique et Moyen-Orient, Amériques, Asie, Europe centrale et de l'Est

1.3.1 La coopération bilatérale

La coopération bilatérale est la forme de coopération la plus importante de l'APD canadienne dans le monde et au Burkina Faso. Elle regroupe deux types de programmes: les programmes nationaux dont chaque pays négocie le financement avec l'ACDI, et les programmes régionaux, qui touchent plusieurs pays d'une même région (par exemple, le programme SIDA II en Afrique de l'Ouest). Les programmes bilatéraux nationaux sont discutés lors de consultations impliquant des représentants de l'ACDI et des gouvernements nationaux (consultations bilatérales); ces programmes sont généralement quinquennaux, même si les grandes orientations de la programmation peuvent être établies en fonction d'un horizon plus large. Ainsi, dans le cas du Burkina Faso, la future programmation sera conçue à l'horizon 2000-2010.

1.3.2 La coopération multilatérale

Le Canada contribue, par l'intermédiaire de l'ACDI, au financement d'un grand nombre d'institutions internationales orientées vers le développement.

- ❑ Appui financier aux programmes et aux interventions d'une quarantaine d'organisations internationales parmi lesquelles figurent le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et le Haut commissariat des Nations-Unies pour les réfugiés (HCR), de même que le Commonwealth et la Francophonie.
- ❑ Contributions versées aux institutions financières internationales telles la Banque mondiale et les banques régionales de développement pour l'Asie, l'Afrique, les Amériques et les Antilles, qui accordent des prêts et de l'assistance technique aux pays en développement.
- ❑ Aide alimentaire, fournie essentiellement par l'entremise du Programme alimentaire mondial (PAM). Le PAM administre aussi la Réserve alimentaire internationale de crise, qui sert de véhicule pour l'aide alimentaire d'urgence
- ❑ Programme d'assistance humanitaire internationale, qui permet de porter assistance aux survivants de catastrophes, directement ou en versant des contributions à des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales comme la Croix_Rouge. Cette forme d'aide permet d'intervenir rapidement dans des situations d'urgence mais aussi d'aider les pays en développement à se doter de moyens pour être en mesure de faire face à ces catastrophes.

1.3.3 Les programmes de partenariat pour la coopération

La Direction générale du partenariat canadien (DGPC) de l'ACDI encourage la création de partenariats entre des organisations canadiennes et celles de pays en développement afin d'appuyer le développement durable et de réduire la pauvreté dans le tiers monde. Dans le cadre de ces programmes, l'ACDI, adopte une politique "réactive": ce sont en effet les organisations canadiennes elles-mêmes qui sont responsables de la conception, de la planification et de la mise en oeuvre des programmes et projets, en collaboration avec les partenaires des pays en développement. Le partage des coûts est une autre caractéristique des programmes de la DGPC. Tous les partenaires, qu'il s'agisse d'organisations canadiennes ou des pays en développement, sont tenus d'apporter une contribution, financière ou autre, aux initiatives de développement qu'ils proposent.

Il existe quatre canaux de livraison de la coopération canadienne au sein de la DGPC : le Programme de coopération industrielle (PCI); le Programme de coopération institutionnelle; le Programme des organisations non gouvernementales; le Programme des jeunes stagiaires internationaux.



On trouvera dans la troisième partie de ce Cahier les diverses interventions de l'ACDI au Burkina Faso sous chacun des trois grands mécanismes de coopération: bilatéral, multilatéral et partenariat.

BURKINA FASO

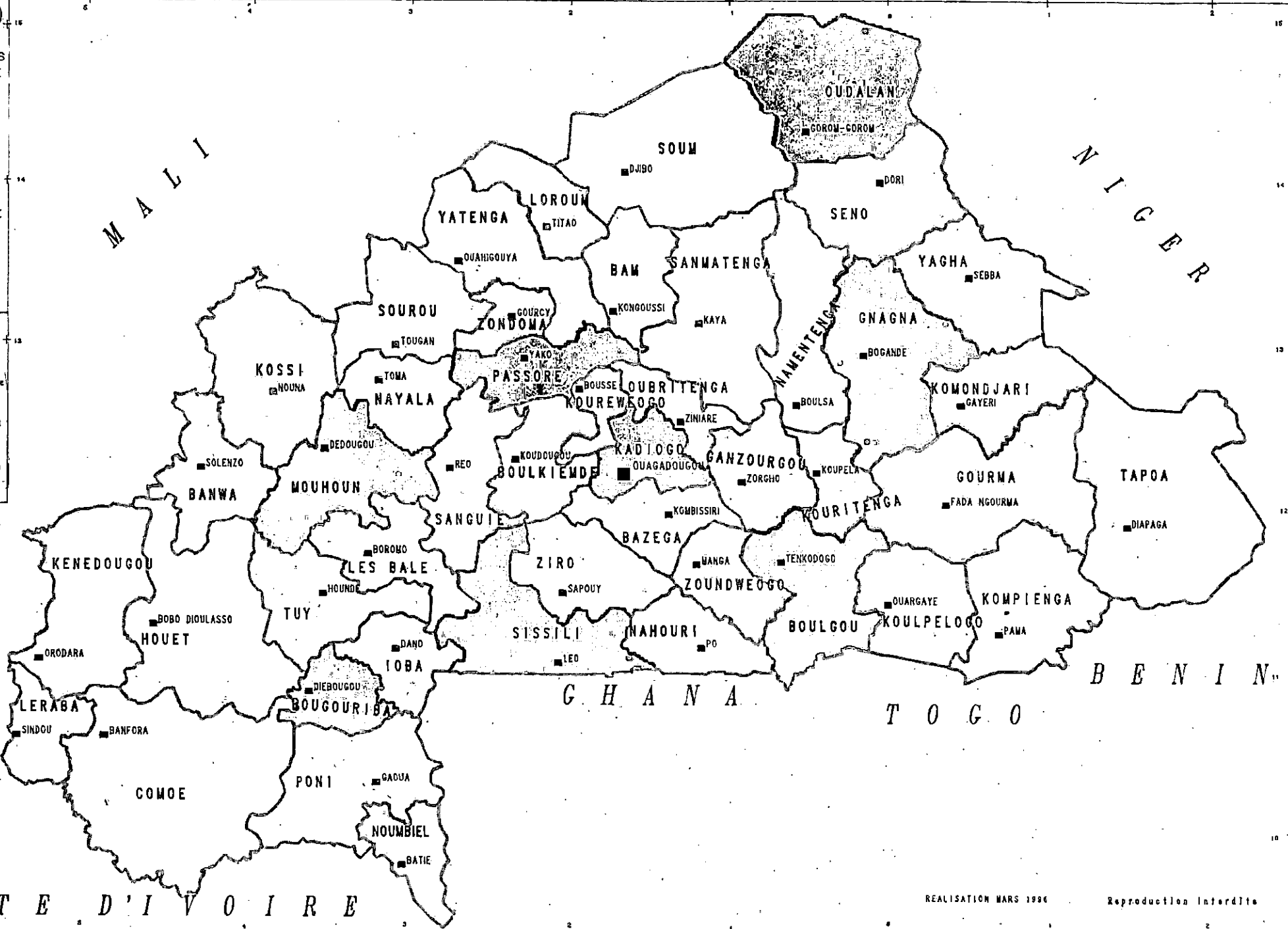
MINISTÈRE
DES INFRASTRUCTURES
DE L'HABITAT ET DE
L'URBANISME
SECRETARIAT GÉNÉRAL



CARTE ADMINISTRATIVE
45 PROVINCES
I G B
Institut Géographique
du Burkina
03 BP 2034 OUAGADOUGOU 03

LEGENDE

COMOE	Nom de province
■	Capitale d'Etat
■	Chef lieu de province



C O T E D ' I V O I R E

DEUXIÈME PARTIE

LA PRÉSENCE CANADIENNE AU BURKINA FASO

2. LA PRÉSENCE CANADIENNE AU BURKINA FASO

Cette partie du Cahier de la coopération présente un bref survol de la présence canadienne au Burkina Faso, en commençant évidemment avec le programme de coopération canadienne, mais sans oublier les autres éléments de cette présence, qu'il s'agisse des nombreuses ONG, des compagnies privées canadiennes ou encore des communautés religieuses.

2.1 LE PROGRAMME DE COOPÉRATION CANADIENNE AU BURKINA FASO

L'établissement des relations diplomatiques entre le Canada et le Burkina Faso remonte à 1962. En 1965, le Gouvernement du Canada accordait pour la première fois au Gouvernement du Burkina Faso, une aide financière de 5.000.000 \$ canadiens. Les activités de coopération ont véritablement démarré, de manière significative en janvier 1975, avec l'ouverture d'un bureau d'Ambassade à Ouagadougou et, en 1977, l'installation du Groupe d'Études en Développement (GED).

L'accord général de coopération de 1986 est le principal document qui définit le cadre légal de l'assistance canadienne au Burkina Faso. Cette assistance est administrée, d'une façon générale, par la voie bilatérale. En complément au programme bilatéral, la coopération canadienne comprend un réseau de programmes spéciaux mis en oeuvre par des agences telles que le Centre de recherche pour le développement international (CRDI), des ONGS/INGs ou par le secteur privé canadien; le Canada participe également au financement de la coopération technique et financière multilatérale par le biais des institutions internationales de développement représentées au Burkina Faso.

En définissant son programme d'intervention au Burkina Faso, l'ACDI a tenu compte d'une série de considérations d'ordre stratégique. Parmi ces considérations, s'inscrivent d'abord la spécificité même du pays, ses enjeux et ses priorités, en relation avec la politique canadienne en matière d'APD. Dans ce contexte, l'ACDI met la priorité, dans son programme de coopération, sur le développement des capacités. Cependant, au lieu d'initier unilatéralement et de réaliser des actions, comme cela se faisait auparavant, l'approche retenue dorénavant est d'accompagner et de soutenir des actions menées par les Burkinabè eux-mêmes. Cette nouvelle approche a été définie conjointement avec les autres partenaires de la coopération canadienne au Burkina, et elle découle des leçons tirées d'expériences antérieures.

2.1.1 Priorités de développement du Burkina Faso

Jusqu'à tout récemment, la Lettre d'intention de politique de développement humain durable (LIPDHD) élaborée en 1995 constituait le document stratégique de référence en matière de développement et de lutte à la pauvreté au Burkina Faso. Dans le cadre de la mise en oeuvre de cette politique des efforts importants ont été déployés, notamment dans le domaine des secteurs sociaux. Cependant, malgré ces efforts, les résultats demeurent faibles, posant le problème de l'utilisation efficace des ressources. Et des domaines cruciaux pour réduire la pauvreté, tels l'accès des pauvres à la terre, au capital productif, à l'emploi et aux services financiers n'ont pas fait d'avancées significatives au cours des dernières années.

Depuis, le gouvernement du Burkina Faso a entrepris l'élaboration d'un *Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté*, avec la participation d'un ensemble d'acteurs de la société burkinabè et de ses partenaires au développement. Comme c'est le cas pour d'autres pays en développement qui ont élaboré de tels documents, généralement avec l'appui de la Banque Mondiale et du FMI, cette stratégie se doit d'être "dirigée par le pays", orientée sur des résultats, à la fois englobante et détaillée, susceptible de favoriser des partenariats, et axée sur une perspective de long terme. Ce document sera la référence pour l'ensemble des acteurs et partenaires du Burkina Faso dans la définition de leurs programmes et actions de développement en vue de la croissance économique et de la réduction de la pauvreté. Il en va ainsi de la programmation de la coopération canadienne pour la période 2000-2010, qui s'inscrit très étroitement dans les grandes orientations et stratégies indiquées dans ce document cadre.

Bien que le CLSP ne soit pas encore entièrement finalisé, au moment d'écrire ces lignes, il est suffisamment avancé pour que l'on puisse en présenter les principaux éléments portant sur les objectifs, axes stratégiques et programmes, de même que les actions envisagées.

La finalité de ce nouveau cadre stratégique est de créer d'une part un environnement structurant favorable à la croissance et à l'élévation de la compétitivité de l'économie et d'autre part, les conditions de participation effective des populations à la réalisation et au bénéfice de cette croissance tout en mettant l'accent sur l'amélioration de leur revenu et de leur accès aux services sociaux essentiels de base.

Les grands objectifs du CLSP se définissent ainsi : pour réduire de manière significative l'incidence de la pauvreté, la croissance économique devra être plus forte au cours des années à venir. L'accélération de cette croissance devra : i) s'accompagner de l'amélioration du niveau de revenus des populations, notamment les plus démunies; ii) s'appuyer sur le développement optimal des ressources humaines par la maîtrise de la croissance démographique et la limitation de la propagation du SIDA, par l'élévation du niveau de scolarisation (notamment celui des filles) et par l'amélioration de l'accès aux services de santé de base (y compris la santé de la reproduction), à l'eau potable et à un habitat décent; iii) mettre en oeuvre un programme de gestion rationnelle des ressources naturelles; iv) enfin s'appuyer sur l'instauration d'une meilleure gouvernance et d'une meilleure coordination de l'aide publique au développement.

La réalisation des objectifs du cadre stratégique s'articulera autour de quatre sous-programmes comprenant onze (11) axes stratégiques. Les voici en bref :

Sous-Programme I : Amélioration de la sphère économique des pauvres

- *Axe stratégique 1.* Mise en oeuvre d'une politique vigoureuse de croissance économique. Avec un objectif de croissance d'un taux moyen de l'ordre de 7 à 8% pour la période 2000-2002¹.

¹ La Banque Mondiale considère généralement qu'un taux de croissance minimal de 7% est requis pour entraîner un recul de la pauvreté.

- Axe stratégique 2.* Améliorer l'environnement économique, politique et juridique en faveur des pauvres.
- Axe stratégique 3.* Promouvoir les activités génératrices de revenus et d'auto-emploi à l'intention des pauvres

Sous-Programme II : Développement des secteurs sociaux

- Axe stratégique 4.* Maîtriser la croissance démographique et renforcer la lutte contre le SIDA
- Axe stratégique 5.* Améliorer l'accès des pauvres aux services essentiels de base (santé de base, éducation de base, eau potable et assainissement, habitat).
- Axe stratégique 6.* Assurer la protection juridique et socio-économique de la femme

Sous-programme III : Gestion rationnelle des ressources naturelles

- Axe stratégique 7.* Protection et restauration de l'environnement
- Axe stratégique 8.* Maîtrise de l'eau
- Axe stratégique 9.* Sécurité foncière

Sous-programme IV : Meilleure gouvernance et coordination de l'aide

- Axe stratégique 10.* Instauration d'une meilleure gouvernance
- Axe stratégique 11.* Meilleure coordination des initiatives de réduction de la pauvreté.

Sous chacun des axes stratégiques énumérés ci-dessus, une série d'actions prioritaires envisagées sont indiquées. En vue de faciliter l'adhésion des populations à la définition et la mise en oeuvre de cette stratégie et de guider l'action des intervenants, le gouvernement du Burkina Faso entend y associer l'ensemble des intervenants (Collectivités locales, ONG et associations, secteur privé, société civile, partenaires au développement).

2.1.2 Stratégie de l'intervention canadienne

L'intervention canadienne au Burkina s'inspirera, au cours des dix prochaines années, des priorités définies par les Burkinabè eux-mêmes, telles que résumées ci-dessus, et du cadre stratégique adopté par l'ACDI pour l'Afrique de l'Ouest.

2.1.2.1 Cadre stratégique de l'ACDI pour l'Afrique de l'Ouest

Sur la base d'une analyse approfondie de l'état de la situation en Afrique de l'Ouest, l'ACDI a défini, avec ses partenaires, une nouvelle stratégie d'intervention dans la région sur la période 1995 à 2005. La finalité de cette stratégie est de *réduire le niveau de pauvreté des populations en les appuyant dans*

leurs dynamiques de changements socio-économiques favorables à un meilleur équilibre des facteurs population, économie et environnement.

La stratégie régionale de l'ACDI s'appuie sur certains principes d'intervention:

- (1) *L'amélioration des perspectives des jeunes et des femmes, de l'efficacité des programmes de population (planification familiale) et de la prise en compte de la dimension environnementale;*
- (2) *l'appui à la coopération entre les pays du Sahel et les pays côtiers, et entre les pays anglophones et francophones afin de soutenir l'intégration économique et favoriser la prévention/règlement des conflits;*
- (3) *une collaboration plus étroite avec les autres bailleurs de fonds pour offrir une alternative de coopération nord-américaine en français qui respecte les intérêts mutuels des partenaires;*
- (4) *le renforcement des liens entre la société civile canadienne, particulièrement francophone, et celle des pays de la région.*

Cette stratégie régionale s'articule par ailleurs autour de trois thèmes majeurs : le **développement social** qui repose essentiellement sur le renforcement de l'appropriation par les populations de leur propre processus de développement; la **croissance économique** qui repose essentiellement sur l'augmentation des revenus par le développement du secteur privé; la **gestion des ressources naturelles renouvelables** qui repose essentiellement sur la mise en oeuvre d'une gestion commune, efficace et durable des ressources naturelles partagées par les sahéliens et leurs voisins. La réduction de la pauvreté demeure un objectif fondamental auquel s'ajoute **la promotion de la paix et de la sécurité**, du fait de l'incidence des conflits régionaux sur les résultats de la coopération.

2.1.2.2 Les orientations de la nouvelle programmation canadienne au Burkina Faso

Le Canada, en étroite collaboration avec ses partenaires burkinabé, s'est engagé depuis le mois de mars 1999 dans un exercice de définition de sa programmation pour la période 2000 - 2010. Lors des consultations bilatérales, prévues pour le mois d'octobre 2000, les représentants du Gouvernement burkinabé et de l'ACDI s'entendront sur un Profil de programmation qui guidera les interventions de la coopération canadienne au cours de la décennie. Bien que les discussions ne soient pas encore terminées, un accord de principe sur les grandes orientations de la future programmation est d'ores et déjà acquis.

En effet, un Comité de cadrage, représentant les deux parties, a approuvé, lors de sa rencontre du 1er mars 2000, les orientations présentées ci-dessous. Toutefois, jusqu'à ce que les consultations bilatérales aient eu lieu, ces orientations doivent être considérées comme des propositions, à confirmer par les deux parties. Il est proposé de définir ainsi la finalité poursuivie par la programmation 2000-2010:

Contribuer, en partenariat, à réduire de manière significative la pauvreté, via le développement des ressources humaines et du potentiel productif du Burkina Faso.

Cette finalité s'accorde étroitement avec les orientations définies dans le nouveau *Cadre de stratégie pour la lutte à la pauvreté*, actuellement élaboré par le gouvernement du Burkina Faso en consultation avec ses constituantes et ses partenaires internationaux. Ainsi que le souligne ce document-référence, la *“situation de déficit social, d'extrême pauvreté et de vulnérabilité de la population burkinabè face aux crises de toute nature constitue un handicap majeur à toute initiative de développement durable”*. Les diverses études et analyses du contexte burkinabè vont toutes dans le même sens. Ainsi, la décision de reconduire la réduction de la pauvreté comme objectif central de la nouvelle programmation de coopération s'imposait-elle en quelque sorte d'elle-même.

Cet objectif est d'ailleurs largement partagé par les partenaires au développement du Burkina. Aussi s'y ajoute-t-il explicitement la notion de *partenariat*, l'atteinte d'un tel objectif exigeant des efforts conjugués et substantiels d'un ensemble d'acteurs et ce, sur une longue période. D'autre part, la notion de *résultats significatifs* y est également expressément inscrite, car seule une réduction sensible et adéquatement ciblée de la pauvreté conduira au développement durable du pays.

Il convient de souligner ici que la croissance économique seule n'est pas garante d'un recul significatif de la pauvreté. En effet, si elle peut en favoriser la diminution, elle peut également ne l'affecter que très marginalement, notamment si les effets de cette croissance ne sont pas distribués équitablement au sein de la population. Il est donc essentiel que les stratégies visant la croissance économique s'accompagnent de stratégies visant à créer les *“conditions favorables à la participation effective des populations à la réalisation et aux bénéfices de cette croissance”*.

C'est dans cette perspective que le concept d'équité de même qu'un ciblage adéquat devront guider les analyses de faisabilité et orienter la planification détaillée des composantes qui constitueront la programmation de coopération bilatérale du Canada au Burkina Faso pour les années à venir.

La programmation canado-burkinabè pour la période 2000 - 2010 comportera deux programmes de concentration, l'un sur l'**éducation de base**, l'autre sur le **développement des économies locales**. Il est aussi prévu que le processus formel de décentralisation politique et administrative, actuellement en cours au Burkina Faso et appuyé par la coopération canadienne, continue à faire partie de la programmation encore quelques années, au sein d'un '**programme transitoire de développement démocratique**', lequel sera appelé à se terminer à moyen terme. Une stratégie de désengagement sera conséquemment définie avec les parties prenantes. Cette stratégie de concentration répond aux consignes fermes de l'ACDI à l'effet de resserrer la programmation en vue d'en maximiser l'impact et d'en optimiser les ressources. Toujours dans l'optique de maximiser les impacts des interventions, on étudiera la possibilité de concentrer sur des régions ciblées certaines des composantes de la programmation.

D'autre part, afin de garder une certaine souplesse au cours de la mise en oeuvre de la programmation, un **Fonds de soutien à des opportunités locales** est proposé, qui permettrait de répondre à des demandes ponctuelles de la partie burkinabè se situant dans le cadre des orientations générales de cette programmation. Un tel fonds serait géré conjointement par les deux parties, selon un modèle souple et léger. En outre, un autre fonds, celui-là d'**Appui au développement des capacités locales**, est

également proposé. Ce fonds serait administré par l'Unité d'appui à la coopération canadienne (UACC) et intégré à son budget. Il serait accessible à divers partenaires impliqués dans les programmes financés par la coopération canadienne et servirait essentiellement à répondre à des besoins ponctuels de formation, de perfectionnement ou de renforcement institutionnel.

Les programmes de concentration – “Éducation de base” et “Développement des économies locales” sont respectivement centrés sur une problématique principale, mais ils intègrent tous deux les thématiques de bonne gouvernance et décentralisation dans leurs champs d'intervention. Le troisième programme, transitoire, de développement démocratique met principalement l'accent sur le processus de décentralisation aux niveaux politique et administratif. Ainsi, la bonne gouvernance et la décentralisation deviennent-elle des thématiques transversales sur l'ensemble de la programmation, toutes deux constituant des éléments essentiels à un véritable processus de démocratisation et à une perspective de développement durable.

Les problématiques ‘Genre / égalité des sexes’ et ‘Environnement’ sont également considérées comme des thématiques transversales au sein de la programmation. À ce titre, sans faire l'objet d'un programme particulier, elles sont parties intégrantes de tous les programmes proposés. Chacun des programmes vise un but qui lui est spécifique. Cependant, réalisés concurremment et en partenariat, ils contribueront tous, à terme, à réduire la pauvreté et à accélérer le développement des ressources humaines et du potentiel productif du Burkina Faso.

Le programme ‘Éducation de base’ mettra l'accent sur l'amélioration de la qualité. L'option de faire de l'éducation de base un programme de concentration tire principalement son bien-fondé des éléments suivants :

- ◆ L'importance incontestable de l'éducation de base, comme facteur de développement et comme pilier de toute stratégie efficace et durable de lutte à la pauvreté;
- ◆ l'importance accordée à ce secteur par le gouvernement du Burkina Faso dans l'établissement de ses priorités de développement et les objectifs précis qu'il s'est définis en la matière avec, en corollaire, l'existence d'un plan décennal de développement, ambitieux certes, mais dont l'adoption récente par le Conseil des Ministres exprime bien la volonté du Burkina Faso de poursuivre, avec l'aide de ses partenaires techniques et financiers, les progrès enregistrés au cours des dernières années;
- ◆ l'ampleur même de cette problématique et, en conséquence, la nécessité d'y accorder des ressources importantes, de longue haleine et coordonnées;
- ◆ le fait que “le Canada compte actuellement parmi les partenaires techniques et financiers importants de l'éducation de base au Burkina Faso. Ses interventions récentes sont appréciées et contribuent activement à la mise en place de voies et moyens novateurs permettant d'accroître l'accès et la qualité du système par une meilleure mobilisation des ressources existantes à tous les niveaux de la société.

La poursuite de cet appui permettra de capitaliser sur les succès acquis et les leçons apprises au cours des dernières années.”²

Dans le domaine de la croissance économique et de la lutte à la pauvreté, l’option proposée consiste à *concentrer les efforts sur le développement des économies locales*. Sous le vocable d’économies locales, le secteur privé urbain est ici compris, mais le programme mettra surtout l’accent sur le monde rural et touchera aussi l’économie des collectivités locales décentralisées. La justification de cette option repose principalement sur les éléments suivants :

- ◆ Les appuis au secteur privé, et plus particulièrement au niveau des petites et moyennes entreprises, sont directement porteurs de changements concrets en matière d’augmentation des revenus et de création d’emplois pour la population burkinabé et notamment pour les familles plus démunies; ces appuis sont donc susceptibles d’impacts directs sur la lutte à la pauvreté.
- ◆ Le Burkina Faso a identifié le secteur privé et le renforcement de la compétitivité de ce secteur, tant rural (ex. agriculture et élevage) qu’urbain (ex. services, petites industries, etc.) comme étant l’un des piliers essentiels de la croissance économique et du développement durable du pays. La reconnaissance, par l’État, de l’importance stratégique du secteur privé et du développement des économies locales s’est exprimée notamment dans ces termes : *“Dans tous [les] secteurs, plus particulièrement l’éducation et la santé, le nœud de la stratégie consiste pour l’État à créer les conditions pour induire le secteur privé (libéralisation et incitation) et les collectivités (décentralisation) à assumer l’essentiel de la production et la gestion des services.”*³
- ◆ La coopération canadienne a agi dans les dernières années comme ‘chef de file’ des donateurs dans ce secteur. À travers ses différentes interventions, elle a acquis une expérience diversifiée, développé des contacts et une bonne connaissance de l’environnement, tant en milieu urbain que rural et les résultats obtenus à ce jour sont jugés positifs.
- ◆ Il est déjà planifié que plusieurs actions, amorcées au cours de la programmation précédente, se poursuivront sur les quatre premières années de la future programmation.
- ◆ La coopération canadienne entend miser sur ces acquis et poursuivre son appui au développement et à la promotion du secteur privé et au renforcement des économies locales.

² Étude prospective – Éducation de base et gouvernance du système – ACDI. 1999

³ MEF et Banque Mondiale – Burkina Faso : compétitivité et croissance économique. Orientations, stratégies et actions. Ouagadougou. Mai 1999. p. xii à xiv.

Enfin, en ce qui concerne la 'Bonne gouvernance et décentralisation', outre ce qui est proposé au sein des programmes de concentration en lien avec ces thématiques, un programme transitoire de développement démocratique est également inclus dans la programmation, centré principalement sur le processus formel de décentralisation en cours.

Ce programme transitoire vise à 'accroître les sphères et opportunités de participation et d'influence de la population burkinabé quant à son propre développement'. Le souci de concentration qui a présidé au choix des programmes ainsi que des domaines d'appui proposés vise, on le rappelle, à maximiser les impacts de la programmation, tout en prenant en compte d'une part les capacités et limites des ressources humaines et financières de la coopération bilatérale canadienne et, d'autre part, les domaines d'expertises où la contribution canadienne peut apporter une réelle plus-value.

Les domaines d'appuis proposés pour la nouvelle programmation font tous partie des pistes suggérées par les diverses parties burkinabé consultées, même si, compte tenu des limites de la coopération bilatérale canadienne, plusieurs domaines qui avaient été suggérés n'ont pu y être inclus. Les domaines d'appui proposés sont également en continuité, pour plusieurs, avec les interventions de la programmation bilatérale précédente, ces domaines exigeant des efforts de longue haleine pour donner des résultats probants et pour amorcer des changements significatifs dans leurs sphères respectives.

En conclusion, le cadre de programmation de coopération bilatérale proposé se veut à la fois ouvert et concentré, innovateur et en continuité, en cohérence avec les principes directeurs qui ont guidé sa conception. De plus, il s'inscrit étroitement dans les priorités et stratégies nationales de développement durable et de lutte à la pauvreté du Burkina Faso.

2.2 LE CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL (C.R.D.I.)

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI) est une société d'État créée par le Parlement canadien en 1970, pour aider les chercheurs et les collectivités des pays en développement à trouver des solutions aux problèmes sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face.

Le Centre administre environ 4 % du programme canadien d'aide publique au développement (APD). Sa mission principale est de contribuer au développement des pays bénéficiaires, par des activités de recherche et de soutien de la recherche. Il appuie la recherche endogène dont les résultats sont susceptibles de contribuer au développement économique et social des régions défavorisées, en s'attachant particulièrement à lutter contre la pauvreté. Les programmes du CRDI visent à réaliser l'équité et le développement durable ainsi qu'à soulager la pauvreté. Pour l'atteinte de ses objectifs, le CRDI a inscrit six thèmes de développement à son agenda:

- sécurité alimentaire exploitation équitable des ressources naturelles,
- protection de la biodiversité,
- emploi durable,
- stratégies et politiques en faveur de sociétés en santé,

- l'information et la communication par le développement des nouvelles techniques de l'information et de la communication (NTIC

Comme on le verra dans la troisième partie du Cahier de la coopération, le CRDI finance un certain nombre de projets au Burkina Faso dans ces différents domaines.

2.3 LES ONG ET ING CANADIENNES AU BURKINA FASO

Les Organisations non gouvernementales (ONG) canadiennes les plus connues au Burkina Faso sont le Centre Canadien d'Études et de Coopération Internationale (CECI), dont les activités sont principalement financées par l'ACDI, OXFAM-Québec , Aide à l'enfance Canada (AEC), Solidarité Canada Sahel (SCS), et le Fonds chrétien de l'enfance Canada.

Ces structures font un réel partenariat de proximité sur le terrain et travaillent en synergie avec leurs partenaires locaux. La plupart des ONG canadiennes sont sur le terrain depuis plus d'une décennie et leurs activités impliquent les couches les plus vulnérables de la population (femmes et enfants).

Quant aux Institutions non gouvernementales (ING), elles réalisent les deux cinquièmes de leurs projets socio-économiques grâce aux fonds publics fournis par l'ACDI. L'action des ING canadiennes est très appréciée sur le terrain car les projets sont planifiés et exécutés en partenariat avec les institutions locales. Parmi les principales ING présentes au Burkina, mentionnons Développement Desjardins International, ainsi que plusieurs universités et collèges canadiens, principalement du Québec.

2.4 LE SECTEUR PRIVÉ

La présence d'entreprises canadiennes au Burkina Faso est fortement liée à l'activité minière. Les conditions favorables mises en place par les autorités publiques, dans le cadre de la décennie minière, et qui se sont notamment concrétisées par l'adoption en octobre 1997 d'un nouveau code minier ont favorisé l'investissement dans ce secteur de l'économie. Cependant, la tendance à la baisse des cours de l'or depuis quelques années, avec des cours en-deçà de 300 \$ l'once, un niveau ne permettant pas de couvrir les frais de production, a provoqué un désengagement notable des investissements canadiens, et partant, une diminution de l'activité minière au Burkina Faso. En effet, plusieurs compagnies canadiennes, et principalement les "juniors", ont préféré suspendre leurs activités. Parmi les compagnies minières canadiennes encore actives, High River Gold (HRG) est la seule à maintenir un projet en activité au Burkina Faso, en l'occurrence la mine d'or de Taparko.

Ces vicissitudes économiques sur le front de l'or, qui ont entraîné un repli des sociétés canadiennes, ont également conduit certaines entreprises à se regrouper afin de bénéficier d'économies de dimension. Ainsi, Resolute Ltd. a conclu un accord de partenariat avec BHP. De son côté, Mutual ressources Ltd./Burkina Faso a finalisé une alliance avec le groupe torontois Repadre Capital Corporation, donnant naissance à Repadre Corporation/Burkina. Channel Resources, une des plus anciennes et actives sociétés minières de la place, a conclu un accord de partenariat avec Placer Dome Exploration, portant sur les permis de recherche de Bomboré et de Nombé et a récolté des résultats positifs sur le forage d'une cible.

Cima +, compagnie qui oeuvre dans le génie conseil et qui a absorbé Berocan, société déjà active au Burkina Faso, réalise une étude sur la sécurité routière en milieu interurbain dans le cadre du Programme d'ajustement sectoriel transport. De même, la firme Experco, qui assure le projet d'informatisation de la CNSS, capitalisant sur les contrats précédents qu'elle avait obtenus de sociétés burkinabé telle la Sonabel.

Il y a lieu de signaler l'installation de nouvelles sociétés comme SR Telecom, Incospec Communication Inc (qui intervient dans le câblage informatique, la télédiffusion et la radiodiffusion) ou encore des "anciens" comme Tescult, Dessau, Soprin, etc., qui ont maintenu une activité régulière au Burkina Faso. Toujours au niveau des services, c'est le cabinet canadien Mc Carthy qui a conduit l'étude ayant abouti à la libéralisation du secteur de la téléphonie mobile.

Dans certains domaines, tels la géomatique ou la télédétection, les sociétés canadiennes, comme Viasat, Hauts Monts ou encore Géo Position, continuent de consolider leurs positions à travers la mise à disposition de leur expertise aux entreprises locales. Par ailleurs, certaines entreprises canadiennes entendent s'implanter de manière durable au Burkina Faso. Pour cela, des partenariats avec des sociétés locales ont été réalisés. L'exemple du groupe Beauchemin et des éditions Hamaria qui sont parvenus à un accord de représentation, en est une illustration

Le maintien significatif (en termes de volumes d'affaires) des sociétés canadiennes au Burkina Faso a été favorisé par le support dont elles ont bénéficié de l'agence Canadienne de développement international, par le biais du Programme de coopération industriel (PCI), qui a su assurer le relais financier indispensable.

2.5 LES COMMUNAUTÉS RELIGIEUSES

Il existe enfin un programme d'aide sociale et humanitaire entièrement géré par des représentants de communautés canadiennes au Burkina Faso. Des religieuses et des missionnaires canadiens sont présents dans plusieurs provinces du Burkina et accomplissent un travail remarquable auprès des orphelins, des femmes et des populations défavorisées.

Outre les activités spécifiques à leur mission d'évangélisation ou de formation des novices, la plupart sont les animateurs de projets sociaux ou économiques décrits dans le tableau ci-dessous:

CONGRÉGATION	DOMAINES D'INTERVENTION	LOCALISATION
Soeurs missionnaires Notre Dame d'Afrique	Éducation sanitaire, réinsertion sociale (milieu carcéral).	Bam, Houet, Kadiogo, Kossi.
Soeurs missionnaires Notre Dame du Perpétuel secours	Activités pastorales, puériculture, éducation sanitaires planification familiale, économie sociale et familiale, formation et éducation des jeunes.	Kantchari, Saaba, Manni, Bogandé
Missionnaires d'Afrique (les Pères blancs)	Hydraulique villageoise, forages, alphabétisation fonctionnelle, éducation, oeuvres caritatives et sociales, réinsertion sociale (veuves et orphelins).	Bulkiemdé, Kadiogo, Sanmatenga
Sudan Interior Mission (Mission protestante)	Éducation, infrastructures scolaires, réinsertion sociale (veuves et handicapés), santé.	Houet, Gourma, Kadiogo

TROISIÈME PARTIE

***LES PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA COOPÉRATION
CANADIENNE AU BURKINA FASO***

3. LES PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA COOPÉRATION CANADIENNE AU BURKINA FASO

Cette partie du cahier présente l'ensemble des projets de la coopération canadienne au Burkina Faso sous forme de fiches de synthèse ou de brefs textes de présentation. Elle est subdivisée en cinq sections. Les trois premières présentent les projets financés par l'ACDI, la quatrième partie résume les projets du CRDI, et la cinquième et dernière partie regroupe les projets ne relevant ni de l'ACDI ni du CRDI.

Dans la mesure du possible, on a tenté de résumer en une seule page les principales caractéristiques de chacun des projets. Au lecteur qui désirerait en apprendre plus, il suffira de contacter l'une ou l'autre des personnes ressources dont les coordonnées apparaissent systématiquement à la fin de chaque fiche synthèse.

La première section rassemble les projets financés par les programmes bilatéraux de l'ACDI, qu'il s'agisse de projets nationaux, c'est à dire limités au territoire du Burkina Faso, ou de projets régionaux. Les fiches ont été regroupées selon les trois grands thèmes de la programmation 1995-2000, soit la croissance économique, le développement social et la décentralisation et bonne gouvernance. Les projets de nature transversale viennent ensuite, et enfin les autres types de projets financés par la coopération bilatérale.

Dans la deuxième section, on trouvera successivement les programmes et projets financés au Burkina Faso par trois Directions de la Direction générale du partenariat canadien : la Coopération industrielle, la Coopération institutionnelle et la Coopération avec les ONG et ING.

La troisième section brossera un tableau d'ensemble des projets et interventions de la coopération multilatérale au Burkina Faso. Compte tenu de la nature assez différente des interventions de type multilatéral, cette section adoptera un style plus narratif que les précédentes, qui se prêtaient mieux à un traitement schématique.

Enfin, les projets du CRDI au Burkina Faso seront présentés dans un tableau synthèse regroupant l'ensemble des projets.

3.1 PROJETS ET INTERVENTIONS - COOPÉRATION BILATÉRALE

3.1.1 CROISSANCE ÉCONOMIQUE

N° : 960/19407

PROJET DE COMMERCIALISATION DES CÉRÉALES PHASE II

Contribution Canadienne :	4 000 000 S
Début des activités :	1998
Fin prévue du projet :	2003
Organisme bénéficiaire :	Union des Groupements villageois de la Boucle du Mouhoun (UGVBM)
Organisme de tutelle :	Ministère de l'Agriculture
AE principale :	Union des Producteurs Agricoles-Développement International (UPADI)
Localisation :	Dédougou

Finalité : Accroître de 30 % les revenus des membres de l'UGVBM (impact direct) et stabiliser les revenus pour environ 18 000 paysans et paysannes (membres et non membres de l'UGVBM) qui commercialisent des céréales dans la région de la Boucle du Mouhoun.

But : Consolider l'UGVBM dans son développement international, organisationnel et démocratique ; et consolider le système collectif de mise en marché et les mécanismes s'y rattachant.

Les principaux résultats à moyen-terme sont les suivants:

Au niveau de la consolidation de l'UGVBM (*degré d'autonomie*) :

- Comités techniques et structures villageoises organisés et jouant efficacement leur rôle;
- Groupements villageois (GV) ayant un Comité villageois de commercialisation (CVC) bien organisé;
- Membres participant activement au processus de décision et à l'application du système;
- Membership en progression satisfaisante pour l'autofinancement de l'UGVBM;
- Meilleures connaissances des paysans de la gestion de l'offre et de la filière céréalière;
- Implication effective des femmes à la prise de décision.

Au niveau de la consolidation du système collectif de mise en marché :

- Augmentation régulière des volumes de céréales à commercialiser;
- Autonomie financière de l'UGVBM à 50% à la fin de la phase II.
- Amélioration des revenus des producteurs et productrices.
- Système collectif de commercialisation des fleurs de bissap consolidé.

Au niveau de la consolidation d'un partenariat avec une ou des institutions financières, le partenariat avec une ou plusieurs institutions financières du milieu est consolidé.

Principaux résultats à long terme:

- L'UGVBM est une organisation indépendante, ayant une totale autonomie organisationnelle;
- Un volume de céréales commercialisé de 10 000 tonnes ou plus à la fin de la phase III;
- L'UGVBM contribue à l'approvisionnement des zones déficitaires en céréales de qualité.

Contact utile :

Au Canada :

André Beaudoin, Directeur Général de la CDI/UPA
Tél: (514) 679-0530
(514) 463-5202 E.mail: upa@upa.gc.ca

Au Burkina Faso :

Carmen Dupont, Directrice du Projet,
Dédougou. Tél: (226) 52.01.75 ;
Fax: (226) 52.03.74
E.mail: upa.burkina@fasonet.bf

N° : 960/19409

**PROJET D'APPUI AUX FILIÈRES BIO-ALIMENTAIRES AU
BURKINA FASO**

Contribution Canadienne : 6 500 000 \$
Début des activités : Février 1999
Fin prévue du projet : Janvier 2004
Organismes bénéficiaires : Les acteurs économiques au sein des filières et leurs associatifs et organisations professionnelles.
Ministère de tutelle : Ministère de l'Agriculture
Agence d'exécution : Consortium : UPA-DI, TECSULT International, Développement International Desjardins
Localisation : Ouagadougou

Finalité et but : Contribuer à l'amélioration du fonctionnement de certaines filières bio-alimentaires. Valoriser les ressources naturelles du Burkina Faso.

Principaux résultats visés :

- Augmentation des capacités locales, privées et gouvernementales d'analyse des filières et meilleure connaissance de la dynamique des filières retenues.
- Opérationnalisation d'un réseau de producteurs par la diffusion d'informations sur les marchés national, régional et international ainsi que leur appropriation par les opérateurs des filières appuyées.
- Contrôle par les opérateurs des structures d'organisation pour une plus grande maîtrise de l'évolution des filières.
- Rentabilisation accrue des activités d'opérateurs et d'entreprises dans les filières retenues en vue de l'amélioration des revenus.
- Promotion et soutien de l'investissement dans les filières bio-alimentaires par les principaux groupes d'intervenants.

Contact utile :

Au Canada :

Laval Tremblay, Coordonnateur exécutif,
 Québec
 Tél: (450) 679-0530 ; Fax: (450) 463-5202
 E.mail : upadi@upa.qc.ca

Au Burkina Faso :

Jean Baptiste ZOMA, Directeur du projet,
 Ouagadougou
 Tél (226) 31 40 52/57
 Courriel : pafb@cenatrin.bf
 Michel LEMAY, Conseiller technique et
 administratif, Ouagadougou
 Tél: (226) 31.40.52/57
 Courriel : pafb@cenatrin.bf

N° : 960/19410

**PROJET D'APPUI ET DE PROMOTION DE LA PETITE ENTREPRISE
(PAPPE)**

Contribution Canadienne: 4 000 000 \$
Début des activités : 1996
Fin prévue du projet : 2001
Organismes bénéficiaires : Les petites entreprises et la fondation Entreprendre.
Organisme de tutelle : Ministère du Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (MCIA)
AE principale : Développement International Desjardins (DID)
Localisation : Ouagadougou et région (rayon 200 kms)

Finalité et but : Contribuer au développement du secteur privé burkinabè par le développement et la promotion de la petite entreprise au Burkina Faso. Renforcer la capacité institutionnelle de la Fondation Entreprendre à rendre des services adaptés aux besoins de développement des petites et moyennes entreprises (PME) du secteur formel.

Principaux résultats visés :

- Une fondation renforcée quant à sa structure organisationnelle, à son offre de service et à ses possibilités d'intéresser des partenaires financiers pour poursuivre son oeuvre.
- Des PME du secteur formel satisfaites de la prestation des services de base de la Fondation (diagnostic, comptabilité, formation) et intéressées à recourir à d'autres services spécialisés.
- Un projet géré dans l'esprit du partenariat continu entre la Fondation, l'agence d'accompagnement (DID) et l'ACDI dans lequel le suivi des activités et la qualité des travaux feront l'objet d'une attention particulière afin de garantir le succès de tous et des retombées positives pour les bénéficiaires.

Le projet PAPPE est la suite du Projet d'Appui à la Petite Entreprise de Ouagadougou (PAPEO)

Contact utile:

Au Canada : Jean Thompson ou Guy Vaillancourt Développement international desjardins (DID) tél : (418) 835-2400 / Fax (418) 833-0742.
 E.mail : jthomson@did.qc.ca
gvaillancourt@did.qc.ca
Au Burkina Faso : Robert Fillion, Directeur & Conseiller en gestion PAPPE Tél: (226) 31.42.15 / 31.37.62/63 ; Fax: (226) 31.37.64
 E.mail: pappedi@fasonet.bf

Au Burkina Faso :

Idé Fatounabé Cissé, Fondation Entreprendre
 Tél : (226) 31.42.15 / 31.37.62/63 ;
 Fax: (226) 31.37.64
 E.mail: capeod@fasonet.bf

Chantal Nikiéma, Présidente
 Fondation Entreprendre
 Tél : (226) 31.42.15 / 31.37.62/63
 Fax : (226) 31.37.64
 E.mail : enc@cenatrin.bf

N° : 784/19568

PROJET D'APPUI À LA RÉGLEMENTATION DES MUTUELLES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT DANS LES PAYS DE L'UEMOA (AARCEC/UEMOA)

Contribution canadienne : 5 400 000 \$
Début des activités: 1997
Fin prévue du projet: 2002
Organisme de tutelle : Ministères de l'Économie et des Finances des pays de l'UEMOA.
AE principale : Développement International Desjardins (DID)
Localisation : Dakar (Sénégal) dans les bureaux de la BCEAO

Finalité et but : Assurer aux ressortissants des pays de l'UEMOA l'accès à des services adaptés d'épargne et de crédit offerts par des institutions reconnues et présentant un haut niveau de sécurité pour les épargnes

Principaux résultats visés:

- Le fonctionnement, dans chacun des États de l'UEMOA, d'une structure légère, souple, efficace et pérenne pour assurer un traitement diligent des dossiers soumis en vertu de la réglementation.
- Des pratiques de gestion harmonieuse au sein des Ministères des Finances.
- Une supervision adéquate des réseaux coopératifs et des SFD.
- Une capacité analytique renforcée en ce qui a trait au facteur "risque".

À plus long terme:

- Meilleure intégration des réseaux entre eux.
- Des données fiables relatives à la situation des coopératives d'épargne et de crédit et autres SFD.
- Les réseaux ont développé des mécanismes de contrôle interne qui leur permettent d'assurer la prestation de l'épargne et la sécurité.

Contact utile :

Au Burkina Faso :

Monsieur Karl Langlais, Chef de mission
 DID, Directeur général du Centre
 d'Innovations Financières (CIF)
 Tél : (226) 33 06 32/33/34
 Fax : (226) 33 -06-35
 E-Mail : didburkina@fasonet.bf

François Xavier Wandora, Chef du service
 "crédit", Direction nationale
 (BCEAO), Ouagadougou
 Tél: (226) 31.08.00 ; Fax: (226) 31.01.22
Idrissa Compaoré ou **Lin Hien**, Cellule de
 suivi auprès de la Direction du Trésor
 (Ministère de l'Économie et des Finances),
 Ouagadougou
 Tél: (226) 32.49.87/89 ; Fax: (226) 30.57.61

N° : 05415/S36789

PROJET D'APPUI AU RÉSEAU DES CAISSES POPULAIRES

Contribution canadienne : 1 825 000 \$
Début des activités: Avril 1996
Fin prévue du projet : Juin 1999
Organisme bénéficiaire : Le Réseau des caisses populaires du Burkina Faso
Organisme de tutelle : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
AE principale : Développement International Desjardins (DID)
Localisation : Le réseau couvre actuellement 35 provinces sur 45.

Finalité : Permettre à plus de Burkinabè de disposer de services d'intermédiation financière adaptés.

But : Contribuer à renforcer la structure organisationnelle et la gestion des opérations au sein du réseau des Caisses Populaires du Burkina Faso, de sorte que la surveillance financière et la croissance de la rentabilité soient assurées.

Les principaux services fournis par la DID sont d'appuyer le Réseau pour :

- La surveillance bancaire et l'amélioration de la rentabilité globale.
- Le renforcement du suivi des opérations des caisses de base.
- Le développement de nouveaux produits et services financiers.
- L'implantation de la gestion et de l'analyse financière.
- L'assistance financière pour le développement du réseau et l'amélioration de l'accès des femmes au crédit.

Contact utile :**Au Canada :**

Monsieur Jean Thompson, Chargé de programmes, Développement International Desjardins (DID)
 Tél : (418) 835-2400/ Fax : (418) 833-0742.
 E-Mail : jthomson@did.qc.ca

Au Burkina Faso:

Monsieur Karl Langlais, Chef de mission DID, Directeur général du Centre d'Innovations Financières (CIF)
 Tél : (226) 33 06 32/33/34
 Fax : (226) 33 -06-35
 E-Mail : didburkina@fasonet.bf

Au Burkina Faso :

Monsieur Alpha OUEDRAOGO,
 Directeur Général du Centre d'Innovations Financières (CIF)
 Tél : (226) : 33-06-32/33/34
 Fax : (226) : 33-06-35
 E-Mail : didburkina@fasonet.bf

Monsieur Marcellin KABORE

Directeur général de la Fédération, des Caisses Populaires du Burkina
 Tél : (226) 30-48-41/
 Fax : (226) 30-49-10
 E-Mail : fcpb@fasonet.bf

N° : 05415/S36789

**PROJET D'INNOVATIONS FINANCIÈRES
EN AFRIQUE DE L'OUEST (PIFAO)**

Contributions totales : 1 221 200 \$ Can
Bailleurs de fonds : L'Agence de la Francophonie (ACCT), le Ministère des relations Internationales du Québec et l'Agence Canadienne de Développement International.
Début des activités : 1999
Fin prévue du projet : 2001
Organisations partenaires : Fédération des caisses populaires du Burkina Faso, Fédération des unions de coopératives d'épargne et de crédit du Togo, Fédération des caisses d'épargne et de crédit agricole mutuel du Bénin, Kafo Jiginew (Mali), Réseau Nyèsigiso (Mali)
Organisme de tutelle : Ministère de l'Economie et des Finances
Localisation : Burkina Faso, Sénégal, Mali, Togo, Bénin

Objectifs : Offrir aux réseaux de coopératives d'épargne et de crédit d'Afrique de l'Ouest les moyens d'améliorer leur positionnement comme intervenants majeurs en microfinance, la finalité étant d'assurer aux ménages et entrepreneurs à revenus faibles et modérés un accès à de nouveaux services financiers performants et adaptés à leurs besoins.

Principaux services offerts : Apporter son concours par l'entremise d'un chargé de programmes, d'un coordonnateur régional, ainsi que dans le cadre de mandats ponctuels pour la réalisation des activités du projet et notamment : la mise en place des mécanismes d'élaboration des services financiers; élaboration et expérimentation de services financiers ; appui à l'élaboration des plans d'affaires dans les réseaux ; diffusion de la documentation relative aux services expérimentés et de l'information aux réseaux membres et partenaires.

Contact utile :

Au Canada : Yvon Bernier
 Tél : (418) 835-2400
 Fax (418) 833-0742
 Email ybernier@did.qc.ca

Au Burkina Faso : Alpha Ouédraogo
 Chef de mission DID - Ouagadougou
 Tél : (226) 30.71.40
 Fax : (226) 30.71.36
 E.mail : cifburkina@fasonet.bf

3.1.2 DÉVELOPPEMENT SOCIAL

N° : 960/17217

**PROJET D'APPUI CANADIEN À L'ÉDUCATION DE BASE
(PACEB)**

Contribution canadienne :	9 500 000 \$
Début des activités :	1995
Fin prévue du projet :	2000
Organisme bénéficiaire :	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)
Organisme de tutelle :	MEBA
AE principale :	SOFEG
Localisation :	Ouagadougou (couverture nationale)

Finalité et but : Améliorer la qualité de l'enseignement primaire au Burkina Faso. Le but du projet est de renforcer les capacités des divers intervenants de l'enseignement primaire du Burkina Faso ainsi que les systèmes de planification/gestion et évaluation du gouvernement en matière d'éducation.

Principaux résultats visés :

A long terme : Amélioration du rendement interne de l'école;

A moyen terme :

- des pratiques d'enseignement améliorées;
- des pratiques d'encadrement pédagogique améliorées et décentralisées;
- un système d'évaluation des apprentissages bonifié;
- des manuels scolaires de meilleure qualité et mieux adaptés;
- un taux de scolarisation des filles augmenté, meilleure rétention dans les écoles ciblées;
- des stratégies définies concernant les projets éducatifs d'école;
- le système de gestion budgétaire amélioré.

Contact utile :

Au Burkina Faso :

Nicole Morais, Directrice du projet

Tél: (226) 31.08.22 ; Fax: (226) 31.15.80

E.mail: paceb@fasonet.bf

Adama G. Coulibaly, Secrétaire général
du Ministère de l'Enseignement de Base et
de l'Alphabétisation (MEBA)

Tél: (226) 30.78.53 ; Fax: (226) 30.80.36

N° : 960/19430

PARTENARIAT POUR L'ÉDUCATION NON FORMELLE (PENF)

Contribution canadienne :	4 000 000 \$
Début des activités :	2000
Fin prévue du projet :	2004
Organisme bénéficiaire :	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation (MEBA)
Organisme de tutelle :	MEBA
SAT principale :	Alphabétisation Nouveau Brunswick INC.
Localisation :	Ouagadougou

Finalité et but : augmenter la capacité du Gouvernement à mieux livrer des programmes sociaux, à mettre en place une décentralisation effective et renforcer certains éléments de la société civile pour leur permettre de participer pleinement et de façon responsable à leur propre développement.

Principaux résultats visés :

- Les compétences de l'INA et des partenaires sociaux en matière de gestion de l'ENF auront été renforcées.
- Un mécanisme fonctionnel de partenariat aura été mis en place.
- Les parties prenantes auront adhéré à l'approche partenariale.
- La participation en ressources humaines, techniques et financières à la cause de l'ENF aura été augmentée.
- Des actions de post-alphabétisation auront été développées pour le maintien des acquis.
- Des activités d'ENF auront été adaptées au besoin des bénéficiaires-acteurs.

Contact utile :**Au Canada :**

Rachel Charron, Agent principal de développement, ACDI, Hull
 Tél: 1 (819) 994 6140 ;
 Fax: 1 (819) 953-9454
 E.mail: rachel_charron@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso :

Fati Ouédraogo, Chargée de projet, Ambassade du Canada, Ouagadougou
 Tél: (226) 31.18.94/95 ; Fax: (226) 31.19.00
 E.mail: fati.ouedraogo@ambassade-canada.bf
Victor Raïche, Coordonnateur canadien

N° : 960/20704

PROJET D'APPUI AU RÉSEAU DES COMMUNICATIONS SOCIALES

Contribution canadienne:	3 650 000 \$
Début des activités :	1999
Fin prévue du projet :	2003
Organismes bénéficiaires :	ONG burkinabè (Cesao, Naturama, Inadès, Radio Rurale, Récif et UGVBM.)
Organisme de tutelle :	Ministère de la Communication et de la Culture
SAT :	Tecsult International Limitée
Localisation :	Six provinces du Burkina Faso : Gourma, Houet, Kadiogo, Kouritenga, Nahouri et Yatenga

Finalité et but : Favoriser une plus grande participation des populations à leur propre développement par le biais des communications sociales. Développer des capacités, des stratégies et des canaux de communications sociales permettant l'acquisition et le partage d'informations favorisant le dialogue entre citoyens et décideurs.

Principaux résultats visés :

À court terme :

- Elargissement du membership, du rayonnement et des sources de revenus
- Renforcement des compétences du Réseau et des intervenants sur le terrain
- Une capacité collective de plaidoyer aura été développée.
- Les résultats et les leçons concernant les stratégies et les approches en communications sociales auront été analysés et diffusés.
- Capacités méthodologiques de mesure d'impact des interventions accrues.

À plus long terme :

- Réseau des communications sociales au Burkina Faso opérationnel et autonome;
- Réseautage local et national permettant de mieux utiliser les pratiques en communications sociales;
- Les populations des zones ciblées auront pris en charge des interventions en communications sociales appuyées par le RCS.

Contact utile :

Au Canada : Rachel Charron
Agent principal de programme, ACDI, Hull
Tél : (819) 994 6140 Fax (819) 953 5834
E.mail : rachel_charron@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso
Andrée Poulin,
Conseillère technique
Tél : 36.07.31
E.mail : rcs@cenatrin.bf

N° : 784/18824

RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE AU SAHEL

Contribution canadienne:	16 126 698 \$
Début des activités:	Septembre 1995
Fin prévue du projet:	Mars 2001
Organismes bénéficiaires :	ONGs canadiennes et sahéennes (Burkina Faso, Mali et Niger)
AE principale:	Solidarité Canada Sahel (SCS)
Localisation:	Ouagadougou, Bamako et Niamey

Finalité et but : Appuyer le renforcement de la société civile dans trois pays du Sahel (Burkina Faso, Mali, Niger) en renforçant les capacités institutionnelles du mouvement des ONGs notamment en ce qui a trait à la mise en oeuvre de la convention sur la lutte contre la désertification. (CCD).

Principaux résultats visés:

- Les ONGs ont une structure organisationnelle plus efficace pour remplir leur mission respective et elles ont élargi leur base de représentation sociale.
- Elles ont développé leurs capacités d'analyse des thèmes touchés par le programme;
- Elles ont des ressources mieux formées pour remplir leur mission respective
- Elles ont une meilleure connaissance de l'approche "Genre et développement".
- Elles ont développé une autonomie financière.
- Les consortiums nationaux participent à l'élaboration et à la promotion de politiques de développement
- Le mouvement associatif a développé, sur une base régionale, des positions communes se rapportant aux thèmes du programme.
- Les ONGs ont participé activement au RIOD (Réseau international d'ONGs sur la désertification), mécanisme mondial de partage d'information et de suivi de la mise en oeuvre de la CID.

Contact utile :**Au Canada :**

Jacques Lamonde, Agent Principal de Développement, ACDI, Hull
 Tél: (819) 994-4285 ; Fax: (819) 953-5834
 E.mail: jacques_lamonde@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso :

Christiane Toé, Agent de programme, SCS - BF, Cité an III Appartement G21
 Ouagadougou. Tél: (226) 31.71.02 ; Fax: (226) 31.71.02
 E.mail: scsbf@fasonet.bf

N° : 784/18905

PROJET D'APPUI À LA LUTTE CONTRE LE SIDA EN AFRIQUE DE L'OUEST, PHASE II

Contribution canadienne :	25 500 000 \$ (2 763 708 \$ pour le Burkina Faso)
Début des activités :	1997
Fin prévue du projet :	2001
Organismes bénéficiaires :	Ministères de la Santé des pays concernés
Organismes de tutelle :	Ministères de la santé des pays concernés
AE principale :	Centre de Coopération Internationale en santé et Développement (CCISD) Inc
Localisation :	Ouagadougou (bureau national et régional)

Finalité et but : Contribuer à minimiser la transmission du VIH/SIDA et des maladies sexuellement transmises en Afrique de l'Ouest.

Principaux résultats visés :

- Populations à risque mieux informées sur les dangers des MST et du SIDA, des moyens de soigner ces MST et de se protéger du SIDA.
- Systèmes nationaux aptes à lutter contre les MST/SIDA.
- Mécanismes d'autofinancement et de participation communautaire contribuant au fonctionnement de centres de santé concernés.
- Groupes communautaires formés, capables de travailler en réseau sur une base pays et interpays.
- Monitoring permettant un meilleur contrôle des facteurs influençant la transmission de ces maladies.

Contact utile :

Au Burkina Faso
Pierre Champagne, Représentant régional,
 Ouagadougou
 Tél : 31.35.73/78/85
 Fax:31.59.45/31.60.64
 E.Mail : pierre.champagne@ccisd.bf

Frédéric Kintin, Coordonnateur national,
 Ouagadougou
 Tél:31.35.73-Fax:31.59.45/31.60.64
 E.mail:fkintin@basp96.bf
Fati Ouédraogo, Chargée de projet,
 Ouagadougou
 Tél:(226) 31.18.94
 Fax (226) 31.19.00
 E.mail:fati.ouedraogo@ambassade-canada.bf

N° : 784/18905

**PROJET D'APPUI À LA SURVEILLANCE ÉPIDÉMIOLOGIQUE
INTÉGRÉE (PASEI)**

Contribution canadienne :	3 540 000 \$
Début des activités :	1999
Fin prévue du projet :	2001
Organismes bénéficiaires :	Ministères de la Santé des pays concernés
Organisme de tutelle :	Ministères de la santé des pays concernés
AE principale :	Université Laval/CCISD
Localisation :	Ouagadougou

Finalité : Contribuer à améliorer l'état de santé des populations, en prévenant et en contrôlant de façon durable et efficiente les épidémies en Afrique de l'Ouest.

But : Améliorer l'efficacité du réseau de surveillance épidémiologique (SE) constitué par les CSE dans le cadre du système national d'information sanitaire (SNIS) des pays ciblés.

Principaux résultats visés :

- Contribution à l'amélioration de la santé publique dans les pays ciblés de l'Afrique de l'Ouest par le renforcement de la surveillance épidémiologique.
- Amélioration du système d'information sanitaire : (i) transmission rapide des informations vers le niveau central ; (ii) analyse des informations à chaque niveau et en temps réel ; (iii) rétro-information en temps utile ; (iv) standardisation de support de collecte de données.
- Amélioration des compétences des professionnels de la santé : (i) plus grande capacité des responsables formés à utiliser des informations socio-sanitaires pour prendre des décisions appropriées en santé publique ; (ii) meilleure compréhension de la dynamique des épidémies.
- Amélioration des soins de santé de base : (i) meilleure connaissance de l'état de santé des populations, de ses problèmes et des priorités d'intervention ; (ii) détection précoce et résolution des problèmes de santé.

Contact utile:

Au Burkina Faso :

Dr. Amadou Bailo Diallo, Chef de volets Burkina Faso-Côte d'Ivoire

Tél : (226) 33.05.16 - Fax : (226) 33.49.38

E.mail: bailo.diallo@ccisd.bf

Dr. Zidouemba Clément Coordonnateur National

Tél (226)34.26.56 - Fax (226) 33 49 38

E mail: dmp@fasonet.bf

3.1.3 DÉCENTRALISATION ET BONNE GOUVERNANCE

N° : 960/19052

PROJET D'APPUI À LA DÉCENTRALISATION AU NAHOURI

Contribution canadienne : 5 000 000 \$
 Début des activités : 1996
 Fin prévue du projet : 2001
 Organisme de tutelle : Ministère de l'Administration territoriale et de la sécurité (MATS)
 AE principale : AGRITECSULT Inc, Montréal
 Localisation : Pô - Province du Nahouri

Finalité et but : Appuyer les instances politiques du Nahouri en vue d'une meilleure participation et implication des élus, des agents concernés et des populations au processus de décentralisation et de développement local.

Objectifs du projet : L'objectif du projet est de contribuer à l'ouverture et au renforcement politique, social et économique au Nahouri par un soutien au processus de décentralisation.

Stratégie du projet : L'approche repose sur la responsabilisation progressive des partenaires pour une meilleure prise en charge de leur avenir économique et social. Cinq orientations stratégiques ont été retenues : un projet orienté vers l'atteinte des résultats, une responsabilisation moteur de l'action et de sa durabilité, une démarche portant sur l'émergence d'une meilleure citoyenneté, un potentiel économique et politique des femmes à exploiter, et une convergence soutenue avec les acteurs nationaux et internationaux de la décentralisation.

Niveau d'intervention du projet : Le PADN situe son intervention à deux niveaux complémentaires à savoir la province (renforcement institutionnel de la DSP du Nahouri) et la commune (renforcement institutionnel de la commune de Pô).

Contact utile :**Au Canada :**

Henri Tichoux, Coordonnateur PADN
 AGRITECSULT INC., Montréal
 Tél: (514) 287-8500 ; Fax: (514) 287-8643
 E.mail: h.tichoux@tecsult.com

Au Burkina Faso :

Traoré Nouhou, Directeur, Pô
 Tél: (226) 39 02 49/50
 E.mail : padn.tecsult@fasonet.bf
Serge Lantagne, Conseiller Technique
 Principal, Pô Tél: (226) 39.02.49 / 39.02.50
 E.mail: padn.tecsult@fasonet.bf

N° : 960/19374

**PROJET D'APPUI A LA CONSOLIDATION DE LA
DÉCENTRALISATION AU BURKINA FASO**

Contribution canadienne : 5 000 000 \$
Début des activités : 1997
Fin prévue du projet : 2001
Organisme de tutelle : Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)
 Direction générale de la coopération (DGCOOP).
 Fédération canadienne des municipalités (FCM)
AE principale :
Localisation : Ouagadougou

Finalité et but : Appuyer les efforts du Gouvernement du Burkina Faso dans la consolidation du processus de décentralisation, favoriser l'émergence d'un environnement institutionnel favorable à la décentralisation par le développement de l'action communale et le renforcement des pouvoirs locaux.

Principaux résultats visés :

- Économique : Les entités décentralisées maîtrisent leur environnement économique et fiscal.
- Institutionnel : L'efficacité de la gestion communale contribue positivement au développement économique et social des collectivités. Les institutions concernées ont accru leurs capacités et leur habileté à anticiper les besoins et à y répondre.
- Politique : Un meilleur ancrage de la démocratie et de la gestion participative à la base, lié au renforcement et à la crédibilité des institutions locales.

Contact utile :
Au Canada :
Mme Marlène Jacques, Agent
 projet/FCM - Bureau international
 Tél : (613) 241 8484
 Fax : (613) 241 7171
E.mail : mjacques@fcm.ca

au Burkina Faso
Richard Dion, Directeur de projet terrain
Denise Belemsagha, Coordonnatrice technique
 Tél : (226) 36.45.56/36.46.34
 Fax : (226) 36.45.56/57
E.mail : pacd@cenatrin.bf

N° 960/21081

**INFORMATISATION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES
(M.A.E.)**

Contribution canadienne :	300 000 \$
Début des activités :	Mai 1998
Fin prévue du projet :	Mai 2000
Organisme bénéficiaire :	Ministère des Affaires Étrangères (MAE)
Organisme de tutelle :	Ministère des Affaires Étrangères (MAE)
AE principale :	Ministère des Affaires Étrangères (MAE)
Localisation :	Ouagadougou

Finalité et but : Appuyer le Burkina Faso dans l'organisation du 34^{ème} Sommet de l'OUA (tenu à Ouagadougou en juin 1998) en dotant le secrétariat du Sommet d'équipements informatiques. Renforcer le Ministère des Affaires Étrangères (MAE) afin de permettre à celui-ci de mettre en place un réseau intranet et de développer un site Web de façon permanente.

Principaux résultats visés :

- Le 34^{ème} Sommet de l'OUA est organisé efficacement.
- Un réseau intranet est fonctionnel et un site Web est développé.
- L'utilisation des Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) a amélioré la circulation de l'information et la gestion au sein du MAE.
- La capacité du Burkina Faso de gérer efficacement l'information dans l'organisation d'événements d'envergure est accrue.

Note : Ce projet s'intitulait auparavant : Appui au Sommet de l'OUA

Contact utile :

Au Canada : Lise Groleau, Gestionnaire de Programme Burkina Faso, ACIDI, Hull
Tél: (819) 997-3741 ; Fax: (819) 953 5834
E.mail: Lise_Groleau@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso :

Jules Savaria, Chef de Mission,
Ambassadeur du Canada, Ouagadougou
Tél: (226) 31.18.94/95 ;
Fax: (226) 31.19.00
E.mail: jules.savaria@ambassade-canada.bf
Félix Bougma, Directeur de l'Administration générale, MAE, Ouagadougou Tél (l.d.):
(226) 33.20.15 ; Fax: (226) 30.87.92

N° : 960/31082

APPUI AUX ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Contribution Canadienne : 480 000 \$
Début des activités: 1998
Fin prévue du projet : 2000
Organismes bénéficiaires : Gouvernement burkinabè
Organisme de tutelle : Ministère de l'Administration Territoriale et de la Sécurité (MATS)
AE principale : Eduplus, Élections Canada
Localisation : Ouagadougou

Finalité et but : Le but de ce projet est de favoriser une plus grande participation des électeurs ; rendre plus transparentes et libres les élections ; favoriser un traitement plus équitable par les médias publics et privés.

Principaux résultats visés :

- Listes électorales informatisées renforçant la crédibilité de l'opération de révision des listes
- Le MATS dispose du matériel et du logiciel informatiques nécessaires à la révision des listes électorales et à une gestion sécuritaire de ces listes.
- Personnel du MATS formé à l'utilisation du logiciel et aux mesures de sécurité informatique.
- La société civile, les médias publics et privés participent à l'éducation civique des populations.
- Le Fonds d'Appui aux Activités liées aux Élections Présidentielles, mis en place, soutient la société civile et les médias pour participer à l'éducation des populations et au déroulement des élections libres et transparent
- Deux cadres burkinabè du MATS familiarisés au système électoral canadien.

Contact utile *:**Au Canada :**

Lise Groleau, Gestionnaire de Programme
 Burkina Faso, ACDI, Hull
 Tél: (819) 997-3741 ; Fax: (819) 953 5834
 E.mail: Lise_Groleau@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso :

Jules Savaria, Chef de Mission,
 Ambassadeur du Canada, Ouagadougou
 Tél: (226) 31.18.94/95 ; Fax: (226) 31.19.00
 E.mail: jules.savaria@ambassade-canada.bf

3.1.4 PROJETS TRANSVERSAUX

N° : 784/18615

CLUB DU SAHEL - PHASE V

Budget :	Contribution canadienne : 4 975 000 \$
Début des activités :	1994
Fin prévue du projet :	1999
Organismes bénéficiaires :	Multiples
Organisme de tutelle :	N.A
AE principale :	Organisation de Coopération et de Développement Économique (OCDE)
Localisation :	Paris

Finalité et but : Développer une meilleure adéquation des programmes canadiens en Afrique de l'Ouest avec les politiques des pays du Sahel et les programmes des autres donateurs. Le Canada fournit une partie de l'appui financier nécessaire aux opérations et aux travaux de secrétariat du Club du Sahel.

Principaux résultats visés :

- Une plus grande mobilisation des ressources de développement envers le Sahel.
- Des politiques, des programmes et des projets appropriés et coordonnés.
- La création de plusieurs réseaux vivants et articulés entre les partenaires.
- Différentes formes de dialogue entre les partenaires (séminaires, réunions, sommets).
- Divers documents de réflexion et de synthèse sur le développement du Sahel.

Contact utile :**Au Canada :****Jacques Lamonde**, Afrique de l'Ouest (ACDI)

Tél: (819) 994-4285 ; Fax: (819) 953-5834.

E.mail jacques_lamonde@acdi-cida.gc.ca**A Paris :****Jacqueline Damont**, Directrice du Club du Sahel

Tél: 33 (1) 45.24. 90.13 ; Fax: 33 (1) 45.24.90.31

A Paris:**Michel Leblanc**, Conseiller, Club du Sahel

Tél: 33 (1) 45.24. 17.98 ; Fax: 33 (1) 45.24.90.31

Au Burkina Faso :**Louise Minville**, Première Secrétaire, Ambassade du
Canada, Ouagadougou

Tél: (819) 31.18.94 ; Fax: (226) 31.19.00

E.mail: louise.minville@ambassade-canada.bf

N° : 960/19029

**FONDS CANADIEN DE SOUTIEN À LA CONVENTION
CONTRE LA DÉSSERTIFICATION (CCD)**

Contribution canadienne :	3 001 488 \$
Début des activités :	Octobre 1997
Fin prévue du projet :	Octobre 2001
Organismes bénéficiaires :	Organisations paysannes
Organisme de tutelle :	Ministère de l'Environnement et de l'Eau (MEE)
AE principale :	ACDI
Localisation :	Ouagadougou

Finalité et but : Apporter un soutien à la mise en œuvre de la Convention internationale contre la désertification au Burkina Faso. Appuyer des activités initiées et réalisées par les populations ayant un impact direct ou indirect sur la lutte contre la désertification.

Principaux résultats visés :

- Population ayant un accès relativement rapide à du financement pour des activités de lutte contre la désertification.
- Population reconnue par les autres intervenants comme partenaire à part entière dans la gestion des ressources naturelles et la lutte contre la désertification.
- Régénération perceptible du milieu dans les zones où des interventions ont été appuyées par le Fonds.
- Partenariat équitable et durable établi entre les populations appuyées et des structures d'encadrement locales.
- Implication et responsabilisation des organisations communautaires de base et des organisations paysannes dans la gestion de leurs ressources naturelles.
- Prise en charge par les populations appuyées, du processus d'identification des besoins en matière de lutte contre la désertification et des solutions à y apporter.

A long terme : Prise de conscience, par les populations appuyées, de l'importance pour leur propre sécurité alimentaire, de la lutte contre la désertification. Atténuation de la pression exercée par les populations sur leurs ressources naturelles. Amélioration sensible des conditions de vie des populations appuyées.

Groupes cibles : Groupements villageois. Groupement de femmes. Groupements de jeunes. Groupements de production. Toutes autres organisations paysannes. Tout individu agissant comme modèle ("leader") dans son milieu.

Contact utile :

Au Canada :

Lise Lamontagne, ACDI, Hull, Canada
Tél: (819) 994 2836 ; Fax: (819) 953-5834
E.mail: lise_lamontagne@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso :

Sibiri Sawadogo, Conseiller technique principal, Ouagadougou
Tél: (226) 36.45.56/36.46.34 ; Fax: (226) 36.45.57
E.mail: cid.cana@fasonet.bf

N° : 380/15512

**APPUI AU COMITÉ INTER-ÉTATS DE LUTTE CONTRE
LA SÉCHERESSE AU SAHEL (CILSS) - PHASE V**

Contribution canadienne :	4 000 000 \$
Début des activités :	1997
Fin prévue du projet :	2002
Organismes bénéficiaires :	États et sociétés civiles des pays membres
Organisme de tutelle :	En général, Ministères de l'Agriculture des États membres)
AE principale :	CILSS/Secrétariat Exécutif
Localisation :	Ouagadougou

Finalité: Aider les pays sahéliens à mieux définir et coordonner leurs politiques et stratégies nationales, sous-régionales et régionales en matière de construction de la sécurité alimentaire et de gestion des ressources naturelles. **But:** Renforcer les capacités du CILSS à réaliser son mandat en soutenant ses deux programmes majeurs : gestion des ressources naturelles et sécurité alimentaire.

Principaux résultats visés :

À long terme, une meilleure cohérence dans les politiques et stratégies des pays sahéliens et limitrophes en matière de sécurité alimentaire, de gestion des ressources naturelles et de lutte contre la désertification

À moyen terme, le CILSS devrait jouer pleinement son rôle de leader en tant qu'organisme de conception, d'animation, de réflexion stratégique et de coordination.

À court terme, une meilleure gestion des crises alimentaires, la valorisation accrue des produits locaux, des outils de rapprochement des politiques agro-alimentaires, l'élaboration de programmes d'action nationaux et d'un programme sous-régional dans le cadre de la Convention internationale sur la désertification, la révision de certaines législations en matière de foncier et de gestion des ressources naturelles.

Contact utile :

Au Canada :

Jacques Lamonde, Afrique de l'Ouest (ACDI)
Tél: (819) 994-4285 ; Fax: (819) 953-5834
jacques.lamonde@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso :

Mariam K. Sidibé Cissé, Secrétaire exécutif du CILSS

Tél: (226) 30.67.58/59 ; Fax: (226) 30.67.57
E.mail: cilss@fasonet.bf

Daniel Zembo, Conseiller en croissance économique, UACC, Ouagadougou

tél .30.89.84/30.76.77 Fax : (226) 30.06.56

E.Mail : daniel.zembo@uacc.bf

N° : 960/12360

UNITÉ D'APPUI À LA COOPÉRATION CANADIENNE, PHASE III

Contribution canadienne : 3 057 000 \$
Début des activités : 1998
Fin prévue du projet : 2003
Organisme bénéficiaire : Le programme de coopération canadienne au Burkina Faso
AE principale : ACDI
Localisation : Ouagadougou

Finalité et but : Apporter un appui technique, administratif et financier aux responsables de la coopération canadienne et aux autorités burkinabè dans la planification, le suivi et le contrôle du programme de coopération Canada/Burkina, dans le but d'accroître l'efficacité et l'efficience dudit programme. Les résultats visés doivent conduire à une meilleure livraison de l'APD au Burkina Faso, tout en s'assurant que les capacités humaines burkinabè soient renforcées afin qu'elles deviennent des agents actifs de leur propre développement.

Principaux résultats visés :

- Une programmation et des planifications de projets répondant mieux aux attentes du Burkina Faso et de l'APD canadienne;
- Une analyse et un suivi efficace du programme de coopération au Burkina Faso;
- Une utilisation efficace et efficiente des ressources humaines et financières allouées au programme;
- Le renforcement des capacités opérationnelles des partenaires burkinabè et de l'équipe de l'UACC;
- Des services administratifs, financiers et logistiques de qualité, essentiels à la réalisation et à la gestion du programme.

Contact utile**Au Canada :**

Lise Groleau, Gestionnaire de programme
 Burkina Faso, ACDI, Hull
 Tél : (819) 997 3741;
 Fax (819) 953 5834
 E.mail : Lise.Groleau@acdi-cida.gc.ca

Au Burkina Faso :

Jules Savaria, Chef de Mission,
 Ambassadeur du Canada au Burkina Faso
 Tél : (819) 31.18.94; Fax (226) 31.19.00
 E.mail : jules.savaria@ambassade-canada.bf
Christian Pouyez, Directeur UACC,
 Ouagadougou Tél : (226) 30.89.84/30.76.77;
 Fax : (226) 30.06.56
 E.mail : christian.pouyez@uacc.bf

N° : 18973

FONDS CANADIEN D'INITIATIVES LOCALES (FCIL)

Contribution canadienne :	280 000 \$ / an
Début et fin des activités :	Programme annuel
Organismes bénéficiaires :	Groupements, associations, ONGs burkinabè
Organisme de tutelle :	Aucun
AE principale :	ACDI
Localisation :	Ouagadougou (UACC)

Finalité et but : L'Ambassade du Canada au Burkina Faso finance de petits projets qui se prêtent facilement à une participation active des communautés locales et qui sont susceptibles de favoriser le développement économique, éducationnel, social des populations locales.

Principaux résultats atteints :

- La construction et/ou l'équipement d'écoles, de dispensaires, maternités et de postes de santé pris en charge par les communautés locales.
- Le creusage et la réhabilitation de puits ou de forages, et l'appui aux activités rémunératrices pour les femmes.
- L'appui à des activités communautaires.

Contact utile:**Au Burkina Faso :**

Gaston Tisdel, Coordonnateur FCIL
 Ouagadougou. Tél: (226) 30.89.84/30.76.77
 Fax: (226) 30.06.56
 E.mail :gaston.tisdel@uacc.bf

Jules Savaria, Chef de Mission, Ambassadeur
 du Canada, Ouagadougou.

Tél: (819) 31.18.94 ; Fax: (226) 31.19.00
jules.savaria@ambassade-canada.bf

N° : 806/19934

**PROJET DROITS ET CITOYENNETÉ DES FEMMES EN
AFRIQUE FRANCOPHONE**

Contribution canadienne :	8 769 000 \$ (pour la sous-région)
Début des activités :	1999
Fin prévue du projet :	2004
Organismes bénéficiaires :	ONG, réseaux nationaux d'ONG
Organisme de tutelle :	N/A
AE principale :	CECI
Localisation :	Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mali.

Finalité : Contribuer à accroître le respect des droits des femmes et leur participation aux processus démocratiques.

But : Améliorer l'efficacité des actions, structures et mécanismes régionaux et nationaux en vue de protéger, promouvoir et défendre l'égalité des femmes au sein de la famille, lutter contre les violences faites aux femmes, accroître l'exercice de la citoyenneté des femmes et leur participation au pouvoir.

Principaux résultats visés :

- Le renforcement des capacités d'analyse et d'action des partenaires sur les droits des femmes et l'élargissement du bassin d'acteurs engagés.
- Une meilleure connaissance des droits de la fille et de la femme au sein de la famille et de la société.
- Une meilleure connaissance des violations des droits de la fille et de la femme.
- Une meilleure connaissance et application des textes de loi favorables à la fille et à la femme.
- Une plus grande participation de la femme au processus démocratique et au pouvoir.

Contact utile :

Au Mali :

Atchrimi Emma Agouké, Directrice
de projet, Bamako Tél: (223) 21.48.44 ;
Fax: (223) 21.65.23

**Au Burkina Faso : (pour la Cellule
nationale d'appui)**

Hortense Kaboré, Agente de programme,
CECI, Ouagadougou
Tél : (226) 36.29.92/36.38.48 ;
Fax: (226) 36.29.92
E.mail: dcf-bf@cenatrin.bf

**FONDS DE CONTREPARTIE CANADO - BURKINABÈ (FCCB)
PROGRAMME RÉGULIER**

Fonds disponibles :	113.998.635 F CFA
Fonds engagés :	25.167.610 F CFA
Début des activités :	1979
Fin prévue du projet :	Indéterminée
Organismes bénéficiaires :	Gouvernement du Burkina Faso,
Organisme de tutelle :	Ministère de l'Economie et des Finances
AE principale :	DG/COOP, UACC
Localisation :	Ouagadougou.

Finalité: Financer des petits et moyens projets d'investissements préalablement convenus entre le Canada et le Burkina Faso. Financer certains coûts locaux incluant les frais inhérents aux responsabilités burkinabè décrites dans l'Accord général de coopération.

Historique : Le Fonds de Contrepartie Canado-Burkinabè (FCCB) est né de la signature d'un accord particulier entre le Gouvernement du Canada et la République de Haute-Volta en janvier 1979 et révisé en juillet 1993. Le Gouvernement du Canada accordait alors à la Haute-Volta une subvention de 2 000 000 \$. D'autres versements ont ensuite été effectués, réapprovisionnant le FCCB. Le Fonds est cogéré par le Gouvernement du Burkina Faso et l'Ambassade du Canada au Burkina Faso.

Durant l'exercice 1999/2000 du programme régulier du FCCB, 36.838.656 F CFA ont été décaissés au 31 décembre 1999, en faveur de divers projets. Les disponibilités financières étaient de 113.998.639 FCFA au 31 décembre 1999 dont 25.167.610 FCFA étaient engagés dans le cadre de projets déjà approuvés à cette date.

Une liste des projets financés par le FCCB est disponible sur demande.

Contact utile:

Au Burkina Faso
Rouamba Adama
 Conseiller économique
 Direction générale de la coopération
 Ministère de l'Economie et des
 Finances. Tél: (226) 31.25.50

Au Burkina Faso

Martin Harvey, Conseiller administratif
 et Financier à l'UACC
 Tél: (226)30.76.77/30.89.84
 Fax : (226) 30.06.56
E.Mail : unite@uacc.bf

**FONDS DE CONTREPARTIE CANADO - BURKINABÈ (FCCB)
PROGRAMME AIDE ALIMENTAIRE D'URGENCE**

Finalité: Financer des projets de développement dont les principaux bénéficiaires seront les familles les plus pauvres et les plus vulnérables.

Historique: Le programme Aide alimentaire d'urgence du Fonds de contrepartie a vu le jour en 1998, suite à la vente des céréales à un prix social aux populations les plus touchées de cinq (5) provinces du Burkina Faso.

Les recettes générées (près de 134.000.000 F CFA) par la vente d'environ 1856 tonnes de céréales, ont permis le financement de projets de développement dans ces provinces.

Durant l'exercice 1999/2000 du programme Aide alimentaire d'urgence, 6.502.766 F CFA ont été décaissés au 31 décembre 1999, en faveur d'un projet. Les disponibilités financières étaient de 133.874.680 au 31 décembre 1999 dont 9.590.234 F C.F.A. engagés dans le cadre de projets déjà approuvés à cette date.

TITRE	DESCRIPTION	BUDGET	ANNEE DE REALISATION
Gestion communautaire de la sécurité alimentaire du Passoré	Le projet vise à augmenter les capacités des populations rurales de la province du Passoré, à développer et à maintenir un système de surveillance de leur sécurité alimentaire. <u>Activités</u> : Promotion, formation et habilitation des leaders villageois; Mise en oeuvre du système communautaire de surveillance de la sécurité alimentaire; Construction de calendriers de sécurité alimentaire; atelier de validation des indicateurs. Partage de l'information.	Montant approuvé : 20 000 000 F CFA Décaissement au 31/12/1999 : 10 409 766 F CFA	Le projet a démarré en janvier 1999.

Contact utile:

Au Burkina Faso
Rouamba Adama
Conseiller économique
Direction générale de la coopération
Ministère de l'Economie et des
Finances. Tél: (226) 31.25.50

Au Burkina Faso
Martin Harvey, Conseiller administratif
et Financier à l'UACC
Tél: (226)30.76.77/30.89.84
Fax : (226) 30.06.56
E.Mail : unite@uacc.bf

**3.2 PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA
DIRECTION DU PARTENARIAT**

3.2 PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA DIRECTION DU PARTENARIAT

3.2.1 Coopération institutionnelle

La Direction de la coopération institutionnelle est le maître d'œuvre des programmes et projets d'appui institutionnel financés par le Canada à travers le monde. Le Burkina Faso est admissible à la plupart de ces programmes et projets dont les plus en vue et les plus réguliers sont les programmes de formation et de perfectionnement d'une part, et l'assistance technique fournie à des structures privées ou étatiques d'autre part.

3.2.1.1 *Programme canadien de bourses de la Francophonie (PCBF)*

Par le biais du **Programme canadien des Bourses de la Francophonie**, le Gouvernement du Canada met à la disposition des pays en développement, membres de la Francophonie, des bourses permettant de faire des études universitaires au Canada. Il s'agit d'un programme de bourses d'excellence destinées à des étudiantes et étudiants particulièrement méritants et motivés. Il se distingue d'un simple programme d'aide financière aux études en ce qu'il répond à des exigences élevées en matière de sélection, de projet d'études, de programme, d'encadrement et de résultats scolaires.

L'attribution des bourses est faite sur concours. Les bourses sont accordées pour des études de premier cycle (baccalauréat), de deuxième cycle (maîtrise) ou de troisième cycle (doctorat) au Canada. Par ce Programme de bourses, dont l'administration est confiée à l'ACDI, le Canada entend faire profiter ces pays des compétences qui existent dans les universités canadiennes, et resserrer ses liens de tous ordres avec ces mêmes pays. Le Burkina Faso est admissible au PCBF. Dix neuf (19) boursières et boursiers burkinabè bénéficiant d'une bourse d'études dans le cadre de ce programme poursuivent actuellement leurs études.

<p><u>Contact utile :</u> Au Canada : Mme Jeanne Gallagher. Agent de programme. Programme des bourses d'études et échanges. AAUCC. Tél: (613)563 3961; Fax 563 9745 Courriel : jgallagher@uacc.ca</p>	<p>Au Burkina Faso : Mme Isabelle Bindia, Coordonnatrice des bourses. 01 BP 548 Ouagadougou01 Tél: 30.76.77/30.89.84 Fax : 30.06.56 Unité d'appui à la Coopération canadienne Courriel : ibindia@uacc.bf</p>
---	---

3.2.1.2 *Programme de partenariats universitaires en coopération et développement (PPUCD)*

Le PPUCD vise à augmenter, de façon durable, la capacité des pays en développement à éduquer et former les ressources humaines requises pour répondre à leurs besoins prioritaires en matière de développement. Le programme permet à des universités canadiennes de collaborer avec des universités des pays en développement spécialisées en éducation et formation. Les programmes institutionnels subventionnés comprennent un vaste choix d'activités (jumelages institutionnels, bourses d'études, recherche conjointe, échanges d'étudiants et d'enseignants, éducation et sensibilisation au développement...) mais le renforcement des institutions des pays en développement doit rester au cœur des objectifs.

- ❑ **L'Université d'Ottawa** intervient auprès de l'École Inter-États d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIER) et du Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à faible coût (CREPA) dans le cadre du projet "Eau et assainissement".
- ❑ **L'Université LAVAL**, longtemps partenaire du CEDRES pour la mise en place d'une unité nationale de documentation et de recherches économiques et sociales de référence et la création d'un observatoire économique au Burkina Faso, est l'agence d'exécution du projet régional SIDA II en Afrique de l'Ouest.
- ❑ **L'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue** et le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue appuient l'Université de Ouagadougou (UO) pour la réalisation d'un projet sur le renforcement de la gestion du secteur minier au Burkina Faso. Les moyens privilégiés pour atteindre ces objectifs sont : (1) la création d'un laboratoire d'informatique ; (2) la formation de formateurs et d'étudiants en gestion de projets miniers ; (3) l'accès à un appui de concertation, de recherche appliquée et de services techniques ; (4) la possibilité d'offrir une expérience pratique de gestion minière aux intervenants du secteur minier au Burkina Faso et (5) une aide à la formation des gérants des petites mines et des orpailleurs du pays.

3.2.1.3 *Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC)*

Le PPCC vise à accroître la capacité des institutions des pays en développement et celle de leurs milieux à répondre à leurs besoins en matière de perfectionnement des ressources humaines. Comme pour le PPUCD, les propositions de projets sont soumises au comité de sélection par le collège canadien mais le projet doit être élaboré de façon conjointe avec les partenaires des institutions du Sud. Un des volets de ce programme permet également à l'Association des collèges communautaires canadiens (ACCC), qui gère le programme,

Clairement une problématique ou un secteur identifié dans les objectifs du cadre stratégique d'intervention infrarégionale approprié de l'ACCC. Ces projets prévoient l'établissement de relations avec les ministères gouvernementaux du pays d'accueil, et ce, sur de nombreux plans : élaboration de politiques; planification et gestion des systèmes de formation technique, professionnelle et générale; intégration régionale.

Dans le cadre du **Programme de partenariat des collèges canadiens (PPCC)** , on peut relever les projets suivants :

- ❑ Le projet **Communauté et police** est réalisé grâce à un partenariat entre le Collège Maisonneuve et l'École nationale de police (ENP) du Burkina Faso. Le projet a pour objectif d'appuyer le Burkina Faso dans la promotion des droits de la personne, dans l'administration de la justice, et de contribuer à l'amélioration de la formation policière de base. Le projet vise également le perfectionnement des policiers en exercice et le rapprochement de ces derniers avec leur communauté. L'ACDI a contribué avec 376 254 \$ dans le cadre de cette initiative, qui s'est terminée en mars 1999.
- ❑ Le projet **Bibliothèque et perfectionnement** est un partenariat entre le **Cégep de Rivière-du-Loup** et le Lycée technique de Ouagadougou (LTO). Il s'agit d'activités d'assistance technique et de formation au Burkina Faso, pour dispenser des séminaires en codification et exploitation documentaire en bibliothèque et en matières de nouvelles technologies, y compris la réparation et la maintenance des équipements du LTO. L'éducation et la sensibilisation au développement international pour le personnel des

collèges, les étudiants et la communauté locale font également partie du programme de formation.

- ❑ **Pédagogie et Entrepreneuriat** entre le **Cégep de Rivière-du-Loup et le Lycée technique de Ouagadougou (LTO)** ; il s'agit d'activités d'apprentissage individuel offertes à des partenaires burkinabé en termes de connaissances pédagogiques, d'habiletés méthodologiques, en révision de programmes par compétences et de gestion de projet en coopération institutionnelle, ainsi qu'aux partenaires canadiens en terme de sensibilité à d'autres valeurs culturelles/pédagogiques et de transfert de connaissances.
- ❑ **Entrepreneuriat** entre le Cégep de Rivière-du-Loup et l'Institut de Formation et de Perfectionnement en Management (IFPM) ; il s'agit d'activités d'assistance technique et de formation en gestion et développement d'entreprises, particulièrement pour les personnes déflatées.
- ❑ **INFAC** (Infant Feeding Action Coalition Canada) (en partenariat avec International Baby Food Action Network Burkina Faso) dans la production et la dissémination de nouvelles approches sur la protection, le respect et la promotion de l'allaitement maternel.

3.2.2 Coopération industrielle

La coopération industrielle entre le Burkina Faso et le Canada est administrée par les services de la Direction de la Coopération Industrielle (DCI). L'objectif principal du Programme de coopération industrielle (PCI) est d'encourager et d'appuyer la participation du secteur privé au programme canadien de développement. Environ 6% de l'enveloppe budgétaire de la Direction générale du partenariat canadien (DGPC) est allouée aux projets de coopération industrielle. Les fonds mobilisés à cette fin sont essentiellement affectés à la réalisation d'études de projets. Le programme de Coopération industrielle comporte deux volets : les Investissements et les Services professionnels. Le premier volet vise le secteur manufacturier canadien, et le second s'adresse aux firmes d'expertise-conseils. Ci-dessous les programmes et activités récentes impliquant la DCI

LD	PROJETS	CLIENTS	DATE APPROBATION	MONTANTS APPROUVÉ
K052403	Passport insurance & inspection system	Canadian Bank Note Company Ltd	15/08/97	150 116 \$
K052432	Réhabilitation routière phase I	Dessau Soprin	02/05/97	751 050 \$
K054506	Réhabilitation routière phase II	Dessau Soprin	15/10/98	244 185 \$
K052597	Projet pilote stabilisation de la latérite	Entreprises Bourget	02/10/97	298 060 \$
K052538	Fabrique de médicaments génériques	Formulex Canada Inc.	à l'étude	à l'étude
K053504	Formation/transfert technologie HM/IGB Etudes géographiques	Hauts-monts Inc.	24/07/98	150 520 \$

LD	PROJETS	CLIENTS	DATE APPROBATION	MONTANTS APPROUVÉ
<i>K051819</i>	projet de production d'or du Burkina Faso mines et métallurgie	Tecsuit International Ltd	9/10/97	70 736 \$
<i>K054429</i>	Insecticide biologique	Biotepp Inc.	10/11/98	178 931 \$
<i>K051838</i>	Informatisation de la CNSS	Experco Ltd	9/04/97	99 500 \$
<i>K054628</i>	Editions Hamaria Beauchemin	Groupe Beauchemin Editeur Ltd	23/12/98	139 984 \$
<i>K054435</i>	Water Well Drilling-petro drilling-Burkina	Petro Drilling Company, Ltd	5/11/98	64 000 \$

3.2.3 Programme des organisations non gouvernementales

De nombreuses organisations non gouvernementales canadiennes interviennent depuis des décennies au Burkina Faso. Ce chapitre offre une description sommaire de chacune d'elles et des projets mis en oeuvre par ces organisations.

3.2.3.1 *Oxfam-Québec*

OXFAM-Québec a pour mission d'appuyer les populations défavorisées des pays en développement, qui luttent pour leur survie, pour leur progrès, pour la justice sociale et pour le respect des droits humains, de mobiliser la population du Québec et de faciliter l'expression de la solidarité pour un monde équitable. La lutte contre la pauvreté et ses causes, au premier rang desquelles se trouve l'injustice et les droits les plus élémentaires bafoués, constitue toujours la raison d'être d'OXFAM. L'appartenance à OXFAM International renforce l'impact de ses actions dans les domaines du développement, de l'action humanitaire et du plaidoyer. A travers ses appuis, en matière d'assistance technique ou de financement de projets, le but d'OXFAM-Québec est de collaborer à la reconnaissance des femmes comme citoyennes à part entière, à une plus grande implication de celles-ci dans le processus de démocratisation et à la recherche de plus d'équité, de justice et de paix dans les rapports sociaux.

Les groupes-cibles au Burkina Faso sont les femmes, les jeunes filles et les jeunes de la rue. OXFAM QUÉBEC travaille en réseaux avec les ONG et associations locales du Burkina Faso (en zone rurale et urbaine). Ses domaines d'intervention au Burkina Faso sont:

- Femmes et économie (activités économiques, micro-entreprise).
- Droits des femmes /Education et promotion des droits de la personne (violences faites aux femmes).
- Appui à des activités de lobbying et de plaidoyer
- Développement des capacités/renforcement organisationnel (programme de développement institutionnel)

- Sécurité alimentaire.
- Education non formelle/alphabétisation
- Santé.

Au Burkina Faso, OXFAM-Québec participe activement, à titre de membre, aux structures suivantes:

- ◆ Réseau de communication, d'information et de formation des femmes dans les ONG au Burkina Faso (RECIF/ONG-BF)
- ◆ Collectif des ONG (SPONG)
- ◆ Programme de renforcement de la société civile/Solidarité Canada Sahel
- ◆ Comité aviseur du Fonds canadien de lutte contre la désertification
- ◆ Projet "Fonds commun jeunes de la rue" (consortium de réflexion et de renforcement des capacités organisationnelles des associations-jeunesse)
- ◆ OXFAM International: participation active au processus d'harmonisation avec les membres de la famille OXFAM intervenant au Burkina Faso en particulier et en Afrique de l'Ouest en général.

OXFAM-Québec adhère au grand projet des femmes du monde de l'An 2000, la **Marche mondiale des femmes**. Les revendications internationales inscrites dans cette initiative, visent à réduire la pauvreté et la violence qui affligent les femmes du monde entier et celles du Burkina Faso en particulier. OXFAM-Québec appuie ainsi les actions nationales qui véhiculent les priorités des femmes de ce pays, toujours en lien étroit avec la lutte contre la violence et la pauvreté.

3.2.3.2 *Centre d'Études et de Coopération Internationale (CECI)*

Le Centre d'Études et de Coopération internationale (CECI) assure, depuis 1984, une présence soutenue au Burkina à travers une programmation centrée à la fois sur l'assistance technique réalisée par des coopérants volontaires et des stagiaires et sur l'exécution de projets et programmes de développement dans les domaines suivants :

Développement économique

Les projets sont planifiés selon une approche filière (productive) et se concrétisent par l'appui à la production/commercialisation, la gestion (administrative, financière et organisationnelle) à des coopératives, associations et groupements féminins. Ce secteur regroupe les projets suivants :

- Développement et accroissement du potentiel économique des femmes dans le secteur du karité à travers l'amélioration de leur niveau de contrôle en partenariat avec l'UNIFEM et les services étatiques et privés ;
- Valorisation des ressources halieutiques dans la boucle du Mouhoun avec la DREEF et l'*Union des pêcheurs et transformatrices du lac du Sourou* (gestion de la ressource et valorisation des captures).
- Appui à la commercialisation des fruits et légumes de l'UCOBAM

- Mise en place et accompagnement de Comités Provinciaux de Concertation et d'Échange des Organisations Paysannes (CPCE-OP) dans les provinces (Boulkiemdé, Ioba, Nahouri, Namentenga, Oubritenga, Sanmatenga, Comoé, Oudalan, Tapoa) dans le cadre du PNDSA-II
- Mise sur pied du Conseil des Oléagineux du Burkina (COB) en partenariat avec l'Union Européenne.

Gestion des ressources naturelles

Les projets portent sur des aménagements agricoles et de terroir et sur l'hydraulique :

- Aménagement et mise en valeur des boulis** dans l'Oudalan en vue de l'approvisionnement en eau des populations sahéliennes, de leur sédentarisation et du développement de la culture maraîchère. Ce projet inclut le reboisement sur le pourtour des boulis et diverses mesures de lutte contre la désertification.

Développement social

Les projets exécutés dans ce domaine touchent le développement communautaire, la santé et l'éducation :

- Gestion communautaire de la sécurité alimentaire dans la province du Passoré en partenariat avec le FCCB ;
- Appui institutionnel à des ONG et associations locales pour leur permettre d'accroître leurs compétences en matière de planification, de gestion administrative et financière, d'exécution, de suivi-évaluation et d'appui aux projets de développement à la base;
- Développement de la santé des populations par la décentralisation de l'exécution du Projet Population et Lutte contre le SIDA (PPLS) financé par la Banque Mondiale. Cette intervention inclut l'accroissement des capacités opérationnelles des ONG et associations locales;
- Appui à l'Arche Nongr-Maasem, communauté d'accueil pour les personnes handicapées mentales ;
- Intervention communautaire en matière d'immunisation dans l'agglomération de Ouagadougou.

Communication et Développement

- Appui à quatre radios communautaires ou associatives via l'association *Fréquence moderne du développement*. L'intervention vise l'amélioration de la programmation en fonction des besoins du milieu, l'auto-financement et une meilleure gestion des radios ;
- Appui au programme de mise en réseau (internet) des radios rurales locales de l'Afrique.

Droits de l'Homme et bonne gouvernance

- Appui aux associations et ONG de femmes en vue d'accroître le respect des droits des femmes et leur participation au processus démocratique - Projet DCF;
- Appui au programme de mise sur pied du centre d'information sur les droits humains de l'UIDH.

3.2.3.3 Aide à l'Enfance Canada

Au Burkina Faso, *Aide à l'Enfance-Canada* (AEC) intervient depuis 1981 en appui à des communautés, des associations et des services publics dans le cadre des politiques nationales. L'ensemble de sa programmation se répartit en programmes dont la nomenclature reflète la clientèle-cible.

Le programme enfants

Ce programme assure la promotion de projets d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO). Il se déroule dans la ville de Ouagadougou et est conduit en partenariat avec des services de l'État, l'UNICEF, ATD/*Quart Monde*, et *Enfants du Monde*. Ce projet offre un soutien ouvert aux jeunes de la rue, pour leur donner des possibilités de réintégrer le milieu social et familial qu'ils ont abandonné pour diverses raisons. L'AEC appuie aussi un autre projet auprès des jeunes garçons de 12 à 14 ans désirant s'engager dans un processus de réinsertion sociale. Le programme enfants a deux composantes :

- Le projet Somgandé** : il a été exécuté directement par l'AEC en partenariat avec le Ministère de l'Action Sociale et de la Famille. Le projet Somgandé est basé sur un processus de responsabilisation progressive des enfants de la rue, afin que ces derniers deviennent les véritables acteurs de leur développement;
- Le projet Fonds commun "Jeunes de la Rue"** : il a été mis sur pied par l'UNICEF, Enfants du Monde, OXFAM-Québec et l'AEC. Il vise à renforcer les capacités organisationnelles des associations qui interviennent auprès des enfants de la rue.

Les droits des enfants

Conformément à sa mission, l'AEC/BF s'est engagée, en 1993, à augmenter son intervention dans le domaine de la diffusion et de la promotion des droits de l'enfant en collaboration avec les ONG et associations nationales et internationales. Les principaux projets sont les suivants:

- La mise en place et la participation active de l'AEC à la vie de la *Coalition au Burkina Faso pour les Droits de l'Enfant (COBUFADE)* créée en février 1995. La COBUFADE est un collectif de 21 membres regroupant les associations et ONGS nationales et internationales travaillant à la promotion des droits de l'enfant. Sa mission est de contribuer à la mise en application de la Convention relative aux droits de l'enfant au Burkina Faso, en Afrique et dans le monde. Pour ce faire, elle mène des activités dans 5 volets :

1. Recherche,
 2. Formation,
 3. Promotion des Droits de l'enfant,
 4. Activités concrètes par et pour les enfants,
 5. Vie associative.
- L'appui aux associations nationales liées aux Droits de l'enfant parmi lesquelles on compte l'Association burkinabè pour la Survie de l'Enfant (ABSE), l'Association FEEREN, l'Association pour l'Épanouissement de l'Enfant au Nahouri (AEEN).

Le programme femmes

Il se déroule dans la province de la Comoé et s'articule autour de l'animation de groupements féminins, de l'appui aux femmes productrices, du renforcement de la participation des femmes à la table de concertation des intervenants et de la formation des agents et des partenaires.

L'éducation du public

L'AEC/BF entretient des relations privilégiées avec des ONG d'éducation du public canadien qui n'ont pas de représentation au Burkina Faso. Depuis bientôt 5 années, l'AEC/BF et le Cégep de Jonquière mènent un programme de stages pratiques en milieu rural. Ce programme est destiné aux étudiants en fin de formation du Cégep de Jonquière et a pour but de mieux les préparer au marché de l'emploi dans les domaines de l'éducation de base et du travail communautaire. Ces jeunes ont pour formation de base les techniques de travail social. Les partenaires spécifiques de l'AEC pour ce programme sont les structures provinciales de l'Action sociale et celles des établissements d'enseignement primaire et secondaire.

3.2.3.4 Jeunesse du Monde (JDM)

Depuis plusieurs années, *Jeunesse du Monde (JDM)* appuie les Groupements paysans Naam, surtout les jeunes et les femmes. Les projets se sont déroulés d'une façon très satisfaisante et ont donné des résultats appréciables. Par exemple, les techniques de séchage des fruits et légumes, la commercialisation de ces produits dans le pays et au niveau international, la formation/alphabétisation des femmes, l'accès des femmes au crédit et la gestion d'épargne/crédit ont été des secteurs dans lesquels Jeunesse du Monde a apporté sa collaboration.

3.2.3.5 L'Arche Nongr Maassem

L'Arche Nongr Maassem, membre de l'Arche International est un organisme qui fournit un service de soins, d'éducation et de travail aux personnes ayant un handicap mental; l'Arche a signé une entente avec l'ACDI pour un projet de formation des assistants auprès des personnes ayant un handicap qui touche le Burkina Faso, et d'autres Arche en Afrique. L'Arche de Ouagadougou a deux foyers d'accueil pour les enfants et les adultes handicapés (13 internes). Ne pouvant accueillir toutes les personnes handicapées mentales de Ouagadougou et ses environs, l'Arche a développé un travail de suivi auprès des personnes handicapées dans leurs familles et communautés d'origine, en vue d'une meilleure insertion et prise en charge communautaire. Ainsi, environ 45 enfants sont suivis dans les familles à Ouagadougou. L'objectif de l'Arche est de développer (i) les capacités des personnes

handicapées mentales en vue de leur épanouissement, (ii) l'apprentissage de la vie en groupe par des activités appropriées au sein d'un foyer familial pour ceux qui sont abandonnés ou en accueil externe.

3.2.3.6 *Association de l'élevage de la faune africaine (ADEFA)*

L'*Association de l'élevage de la faune africaine* (ADEFA) travaille au Burkina Faso depuis 1975 pour promouvoir la gestion rationnelle des ressources naturelles forestières et fauniques et l'intégration des populations rurales et des opérateurs privés dans le secteur. Pour ce faire, plusieurs sites d'aménagement forestier et d'exploitation des ressources bénéficient de l'appui technique et financier de l'ONG. Les principales réalisations de l'ADEFA sont le projet de Nazinga (1975-1990) qui a permis l'implantation du Ranch de Gibier et du Centre Écologique de Nazinga, et le Programme pour l'Extension du Ranching dans l'Afrique de l'Ouest "Wagrep" (West African Game Ranching Extension Program) ; l'ADEFA a aussi participé à la réalisation de 2 barrages à faible coût, construits dans les parcs, dont un à Arli (1991) et un à Deux Balé (1995), ainsi qu'à un programme de formation en techniques de recensement de la faune dont un recensement pédestre à Arli et un recensement aérien au Parc "W" (1991). Dans le cadre du Wagrep, l'ADEFA a mobilisé des ressources auprès des bailleurs de fonds pour financer des programmes de gestion faunique communautaire comme le GEPRENAF au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire.

3.2.3.7 *Développement International Desjardins (DID)*

C'est l'ING **Développement international Desjardins** qui gère le projet d'*Appui au réseau des caisses populaires* financé par le CCI. L'appui au développement d'un réseau autonome et sécuritaire de caisses populaires, est une des plus anciennes interventions canadiennes au Burkina Faso (plus de 27 ans) ; elle a contribué à la création en 1998, d'une Fédération des caisses populaires du Burkina Faso. Cet appui s'est pratiquement achevé en 1999, et, est maintenant poursuivi sur une base régionale (Projet d'innovations financières en Afrique de l'Ouest et Programme régional d'appui technique aux finances communautaires (FINACO). Les fiches descriptives de ces projets ont été intégrées à la section 3.1 ci-dessus.

3.2.3.8 *Jeunesse Canada Monde (JCM)*

Jeunesse Canada Monde est un organisme international non gouvernemental qui offre à des jeunes du Canada et de nombreux autres pays dans le monde l'occasion de prendre part à des programmes éducatifs internationaux. Ces programmes ont pour objectif de permettre aux jeunes canadiens et africains d'acquérir une expérience de travail pertinente au Canada et à l'étranger, d'enrichir leurs connaissances sur les plans linguistique et inter culturel, de se familiariser avec le développement communautaire et international, et ce, tout en découvrant qu'ils peuvent contribuer de façon positive à la création de sociétés justes et démocratiques. Fondé en 1971, Jeunesse Canada Monde jouit donc d'une expérience de près de 30 ans dans la coordination d'échanges et de programmes internationaux destinés principalement aux jeunes de 17 à 20 ans. À ce jour, plus de 23 000 jeunes gens du Canada et d'un peu partout dans le monde ont participé à ces programmes dans 60 pays d'Asie, d'Afrique, d'Amérique latine, des Antilles, d'Europe Centrale et d'Europe de l'Est. **Au Burkina Faso**, l'ONG travaille depuis 1993, en partenariat avec la Fédération Nationale des Groupements Naam (F.N.G.N.), anciennement Fédération des Unions des Groupements Naam (F.U.G.N.), dont le siège est à Ouahigouya.

3.2.3.9 *Centre de Solidarité Internationale (CSI)*

Le **Centre de solidarité internationale (CSI)** du Saguenay-Lac-Saint-Jean, au Québec travaille depuis près de 20 ans à sensibiliser et à informer le public du Saguenay-Lac-Saint-Jean sur les réalités du Tiers Monde, particulièrement celles des populations sahéliennes et de l'Amérique Latine. Le CSI est présent au Burkina Faso depuis 1987 dans trois provinces: Gnagna, Comoé, Kossi. Il organise chaque année des stages qui permettent aux jeunes canadiens de s'initier à la coopération internationale et au travail communautaire. Ses principaux partenaires pour la réalisation de ces stages sont le **Cégep de Jonquièrère et Québec sans frontière**. Outre les stages, le CSI oeuvre à la réalisation de petits projets de développement avec les Groupements féminins et les Groupements villageois dans les trois provinces suscitées. Ces projets touchent principalement les domaine de l'artisanat, l'agro-alimentaire, l'agriculture, et l'environnement. Le CSI est également partenaire de Solidarité Canada Sahel pour appuyer la fondation des amis de la Nature (Naturama, au Burkina Faso).

**3.3 PROJETS ET INTERVENTIONS DE LA
DIRECTION MULTILATÉRALE**

3.3.1 Francophonie

En tant que membre fondateur de la Francophonie, le Canada coopère au développement de pays francophones depuis le début des années soixante-dix. C'est l'Agence Canadienne de Développement International (ACDI) qui est chargée de mettre en oeuvre l'essentiel de ce programme d'aide. Ses grands axes d'intervention sont l'éducation, la coopération scientifique et technique, le développement et la promotion des cultures et des langues nationales.

3.3.1.1 *Programme spécial de développement (PSD) de l'Agence de la Francophonie*

Depuis 1975, l'ACDI finance, par le biais de l'Agence de la francophonie (anciennement ACCT), le Programme Spécial de Développement (PSD). Créé sur l'initiative du Canada, le PSD a pour but d'apporter une assistance ponctuelle, souple et rapide, qui répond à des besoins précis des États membres de l'Agence de la francophonie, dont le Burkina Faso.

Le Programme spécial de développement (PSD) poursuit les objectifs suivants:

- promouvoir le développement par le moyen d'une coopération économique, sociale, scientifique, technique et culturelle de façon à renforcer le dialogue et les liens de solidarité entre les États membres ;
- venir en complément aux efforts engagés par les États au sein des autres programmes de l'Agence de la Francophonie ou dans leurs coopérations bilatérales et multilatérales. Le PSD permet de répondre à des actions qui n'ont pu être prévues dans la programmation régulière de l'Agence de la Francophonie.

3.3.1.2 *Fonds international de coopération universitaire (FICU) de l'AUPELF-UREF*

Le Fonds international de coopération universitaire (FICU) a pour vocation de répondre aux demandes des universités et de gérer les projets de coopération retenus par la commission mixte de sélection AUPELF-UREF/ bailleurs de fonds. Le FICU reçoit des financements des pays membres de l'Association des universités partiellement ou entièrement de langue française-Université des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF). L'appui que l'ACDI apporte au Fonds international de coopération universitaire (FICU) s'insère dans la contribution globale multidonateurs, et permet de contribuer au financement de ses cinq programmes majeurs axés en priorité sur le développement:

- le programme du Fonds spécial d'intervention (FSI) ;
- le Programme des études françaises et du français dans le monde (PEFFM) ;
- les Programmes d'action d'intérêt commun (PAIC) ;
- le Programme d'échanges inter-universitaires régionaux (PEIR) ;
- le Programme d'action de soutien à la formation et à la recherche (PAS).

Dans le cadre de sa programmation, le FICU appuie quelques activités au Burkina Faso, principalement dans le cadre du Programme d'action de soutien à la formation et à la recherche (PAS). Le PAS est un outil privilégié permettant de développer la coopération inter-universitaire entre établissements d'enseignement supérieur du Nord et du Sud.

Il appuie des projets qui engagent un minimum de trois universités membres, dont au moins une d'un pays du Sud. Depuis 1998, le Burkina Faso a été associé à quatre projets de coopération inter-universitaire:

- ❑ L'École Inter-États d'Ingénieurs de l'Équipement Rural (EIIR) dont le Burkina Faso est membre, est associée à l'Université nationale du Bénin dans un projet relié aux propriétés thermo-physiques de produits agricoles tropicaux en vue de leur séchage;
- ❑ L'Université de Ouagadougou est associée à l'Université de Bangui dans un projet d'enseignement littéraire à partir du roman africain, et de formation des enseignants;
- ❑ L'Université de Ouagadougou est associée à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar dans un projet d'évaluation de la toxicomanie chez l'adolescent ;
- ❑ L'Université de Ouagadougou est associée à l'Université du Bénin dans un projet de caractérisation des fibres naturelles à usage de renfort dans les matériaux composites.

3.3.1.3 Conférence des ministres de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (CONFEJES)

Le Canada, à l'instar des autres pays partenaires de la Francophonie est aussi membre de la Conférence des Ministres de l'Éducation Nationale (CONFEMEN) et il est le plus important donateur de la Conférence des Ministres de la Jeunesse et des Sports (CONFEJES), qui vise à promouvoir les activités sportives et socio-éducatives des jeunes de la communauté francophone. L'appui que l'ACDI apporte à la CONFEJES, dont le Burkina Faso est membre, permet de financer les programmes ci-dessous:

Le Programme de bourses canadiennes (PBC)

Ce programme fait partie des programmes de formation conduits par le Secrétariat général de la CONFEJES. Mis en oeuvre en 1975, il s'inscrit dans le cadre de la coopération multilatérale et dans le contexte des politiques et des stratégies de formation dégagées par les pays membres de la CONFEJES. Le PBC a notamment pour objectif d'appuyer la démarche d'autosuffisance des pays membres de la CONFEJES dans le domaine de la formation des cadres de jeunesse, d'éducation physique et sportive. Le PBC est entièrement financé par l'ACDI. En 1998, quatre Burkinabè ont bénéficié de bourses de formation à l'INJS d'Abidjan, Côte d'Ivoire.

Les Programmes de la CONFEJES

Dans le cadre de ces programmes, l'ACDI contribue : (i) au Fonds commun qui finance des opérations multilatérales à caractère international ou d'intérêt général, conformément aux orientations dégagées par la CONFEJES. Ce fonds est alimenté par des contributions volontaires des pays et organisations membres. (ii) au Fonds d'insertion des jeunes qui est un mécanisme de soutien et d'aide au démarrage de projets des jeunes.

Le Burkina Faso est admissible à ces programmes et, dans le cadre de la programmation Jeunesse et EPS/Sport il a bénéficié des subventions inscrites dans le *Programme Jeunesse*, par la prise en charge des frais de formation de formateurs de jeunesse et d'animateurs de sport.

3.3.1.4 *Conférence des ministres de l'éducation ayant en commun le français en partage (CONFEMEN)*

L'appui que le Canada apporte au Programme d'analyse des systèmes éducatifs de la CONFEMEN (PASEC) s'insère également dans la contribution globale multidonateurs. Depuis 1992, le PASEC est un programme fonctionnel qui couvre huit pays francophones de l'Afrique, dont le Burkina Faso. Le PASEC a pour objectifs, l'identification des modèles d'écoles les plus rentables; le développement, dans chacun des États participants, d'une capacité interne et permanente d'évaluation; et la diffusion des méthodes, instruments et résultats en matière d'évaluation.

3.3.1.5 *Appui de l'agence de la francophonie (ACCT) à la biennale d'Hanoï*

Le Canada contribue au Fonds multilatéral unique (FMU) de l'Agence de la Francophonie depuis sa création. La contribution canadienne à ce Fonds vise à appuyer les quatre champs de programmation développés et mis en oeuvre par des opérateurs canadiens:

- Liberté, démocratie et développement;
- Culture et communications;
- Développement durable/développement économique ;
- Savoir et progrès.

La plupart des initiatives développées dans le cadre du suivi de la biennale d'Hanoï visent une partie ou tous les pays de la Francophonie. Le Burkina Faso est donc admissible aux sous-projets énumérés ci-dessus. Le Burkina Faso bénéficie ainsi de l'appui du programme à l'Harmonisation du droit des affaires. Ce sous-projet consiste à concevoir et réaliser un programme de formation des avocats des secteurs public et privé et des hauts fonctionnaires, et à fournir un encadrement et une aide technique aux pays intéressés à l'harmonisation des règles régissant les relations économiques, tant sur le plan régional qu'international.

3.3.1.6 *Perfectionnement en droits de la personne*

Ce programme vise à faire participer des représentantes et représentants d'ONG ou des organismes communautaires de la Francophonie à une formation interactive visant à :

- leur permettre d'acquérir les outils conceptuels et pratiques nécessaires au renforcement et au développement de leurs capacités d'intervention en faveur des droits et libertés ;
- faciliter la réalisation des objectifs de leurs organismes ;
- favoriser la création et le maintien de réseaux locaux, régionaux et internationaux d'échanges et de coopération.

3.3.1.7 *Musée virtuel : phase II*

Par l'intermédiaire d'expositions virtuelles, dont la première porte sur le thème de la vie quotidienne, le Musée virtuel vise le rassemblement des collections muséales des pays membres de la Francophonie. Ce projet offre également la possibilité d'utiliser avantageusement l'Internet, tout en procurant un savoir-faire qui permettra aux pays participants de se familiariser avec les nouvelles technologies et, éventuellement, de réaliser des projets de façon autonome.

3.3.1.8 *Acacia/clac en Afrique de l'ouest*

Ce projet d'expérimentation des technologies de l'information au niveau communautaire est le prolongement d'un projet de recherche-action portant sur l'intégration d'activités de communication de base avec des groupes cibles des communautés locales africaines, dans lesquelles sont établis les Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC).

3.3.1.9 *Micro entreprises : fumoirs de poisson*

Le projet vise à contribuer à l'épanouissement économique des pays en voie de développement en misant sur les ressources humaines et un appui adapté, intégré et sur mesure. Un appui aux femmes fumeuses de poissons pour le développement et une gestion saine de leur entreprise est apporté par un investissement en capital financier, physique et humain.

Contact utile :

Au Burkina Faso :

Jules Savaria

Ambassade du Canada

tél: 31.1894/95

Fax : 31.19.00

E.Mail : jules.savaria@ambassade-canada.bf

Au Burkina Faso

Salimata nébié

Unité d'Appui à la Coopération Canadienne

Tél : 30.89.84

Fax : 30.06.56

E.mail : salimata.nebie@uacc.bf

3.3.2 AUTRES INTERVENTIONS DE LA DIRECTION MULTILATÉRALE

Le Burkina Faso bénéficie d'appuis financiers canadiens par le biais de nombreuses organisations multilatérales, d'organismes internationaux de développement, d'institutions financières internationales (IFI) parmi lesquelles on peut citer la Banque mondiale, le FMI, la BAD, etc. L'appui canadien actuel aux organisations multilatérales en faveur du Burkina Faso est guidé par un cadre politique préparé par le Gouvernement burkinabé en concertation avec la Banque Mondiale et le Fonds africain de développement (Burkina Faso: *Policy Framework paper for 1998-2000*). Celui-ci décrit les besoins de financement externe du Burkina Faso, y compris les futurs prêts au pays. Les appuis du Canada incluent, par exemple, des contributions concernant les mesures financières et structurelles qui ont accompagné la dévaluation du Franc C.F.A.

À ce volet d'appui macro-économique et structurel, il faut ajouter toutes les contributions du Gouvernement canadien aux organisations spécialisées du système des Nations Unies (PNUD, FAO, UNICEF, UNSO, FNUAP, UNESCO, HCR, PAM, ONUDI, etc.), ainsi qu'à certaines institutions d'intégration régionales et inter-africaines.

4. PROJETS DU CRDI

Tableau récapitulatif des projets du Centre de recherches pour le Développement international (CRDI)

NUMERO	TITRE /PROJET	ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	CONTACT	MONANT £ CAN
90-0002	1. Semences forestières	Ministère de l'Environnement et de l'eau	Secrétaire général	452,9
90-0027	2. Système d'information sur l'eau et l'assainissement	Ministère de l'Environnement et de l'eau	Secrétaire Général	150,68
90-0041	3.Appui institutionnel au CEDRES (centre d'étude de documents de recherche économique et sociale)	Ministère de la Communication et de la Culture. Fespaco 01 BP 2505	Hervé Kaboré	445,24
91-1029-02	7. Huiles végétales non alimentaires	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation	Rigobert Yaméogo Ouaga SuzanneColombe Québec	458,679
92-8157	8. Prix cinéma CRDI-Fespaco (festival panafricain du cinéma de Ouagadougou)	Ministère de la Communication et de la culture. Fespaco 01 BP 2505	Baba Hama	34,351
93-1350	9.Politiques des langues nationales dans les systèmes éducatifs	Ministère de l'Enseignement de Base et de l'Alphabétisation	Secrétariat général (MEBA)	34,432
93-8152	10. Programme de 3 ^{ème} cycle inter- universitaire - pteci	CIEREA	Hervé Kaboré	250,000
94-81-54	12.Appui au programme de recherche	Université de Ouagadougou - UERD	Georges Compaoré	349,034
94-0603	13. Redatam	Université de Ouagadougou UERD (Unité d'Enseignement et de Recherches en Développement) BP 7118	Georges Compaoré	476,000
94-1350-02	14. Formation en management et marketing des SSI	IPD/AOS (institut Panafricain de Développement)	Amadou Diop	268,57
94-8161	15. Système Ouest-Africain de documentation et d'information sur les grandes endémies	OCCCGE Bobo-Dioulasso/Burkina (Organisme de lutte contre les grandes endémies) Projet régional	El Hadji Malick Diamé	148,777
890121	16. Morbidité et mortalité maternelles	Clinique pour la promotion de la santé familiale	Brigitte Thiombiano	2000,67
94-0202	17.The role of health committees (Cameroun/Burkina 01750)	IPD/AOS	CRDI UNICEF	114,050

NUMERO	TITRE /PROJET	ORGANISME BÉNÉFICIAIRE	CONTACT	MONANT € CAN
94-0026	19. Développement des plantes locaux à légumes et à feuille	Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	Direction des études et de la planification	30,1
931350	20. Politiques des langues nationales dans les systèmes éducatifs	MEBA	Secrétariat général (MEBA)	823340
91-0361	21. National agriculture information system	Ministère de l'Agriculture et Ministère des ressources Animales	Sawadogo Germaine	141,4
91-0015	22. Désertification- élaboration du programme d'action national	Secrétariat permanent du Conseil National pour la gestion de l'Environnement (CONAGES) & Association des Volontaires pour le Développement (AVD)	Djiri Dakar, CONAGES Florent Ouédraogo AVD	42,620 (cofinancement CRDI - PNUD)
928161	23. Education research network for west and central	MERSS	Secrétariat général (MERSS)	551,5
940410	24. Réseau de recherche en politique sociales pour l'Afrique de l'Ouest	MERSS	Secrétariat général (MERSS)	551,5
97-1351-02	25. Bio-insecticides (Afrique)	IRSAT/CRDHMERSS	Yaméogo Rigobert	200,17
91-0313-51	26. Huile de palme non raffinée	Association Burkinabè pour la survie de l'enfant (ADSE), Association burkinabè d'économie sociale et Université de Montréal	Mme Georgette Tamboura	296,26
98-0024	27. Valorisation des déchets solides et liquides dans l'agriculture urbaine (Ouagadougou)	INERA/CNRST	Vincent Bado	129,5
98-1057	28. Gestion des usages conflictuels des ressources en eau dans les bassins du Nakambé	CEDRES	CEDRES	122,38

5. AUTRES INTERVENTIONS

N.B. : Les projets mentionnés dans cette section ne sont pas financés par l'ACDI ou le CRDI

**APPUI AUX ACTIVITÉS DE LA DIVISION FEMME ET ENFANT
DU MBDHP**

Contribution canadienne :	32 000 \$
Début des activités:	Février 1999
Fin prévue du projet :	Février 2001
Organisme bénéficiaire :	Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples (MBDHP)
Organisme de tutelle :	MBDHP (Organisation non gouvernementale)
AE principale :	CUSO
Localisation:	Ouagadougou

Finalité : Augmentation du degré de conscientisation des femmes burkinabè face à leurs droits et libertés individuelles et collectives.

But : Le MBDHP (Mouvement Burkinabè des Droits de l'Homme et des Peuples) a pour but la protection, la promotion et la défense des droits fondamentaux et des libertés individuelles et collectives de la personne humaine. Plus particulièrement, ce projet vise à accroître l'impact positif des activités de la division "Femmes et Enfants" du MBDHP sur le vécu des populations féminines du Burkina Faso.

Résultats visés: Accroître le potentiel de la division "Femmes et Enfants" du MBDHP au niveau de leurs activités de formation, d'animation et d'éducation auprès des femmes du milieu rural et urbain.

Développement d'une stratégie de communication et d'action globale permettant une bonne coordination de l'ensemble des activités de la division "Femmes et Enfants" à travers ses multiples antennes au Burkina Faso.

Contact utile

Au Canada : Véronica Ambery,
Cuso-Québec. Tél: (514) 528-8465
Fax: (514) 528-1750.

E.mail: usoque@dwweb.net

Au Togo (Bureau de Cuso au Togo) :

Géraldine Le Chêne
(Directrice de programme),
Lomé. Tél: (228) 22.29.77;
Fax: (228) 22 30 94
E.mail: cuso-tg@cafe.tg

Au Burkina Faso :

Halidou Ouédraogo, Président du MBDHP
et IUDH, Ouagadougou
Tél : (226) 31.31.50; Fax : (226)31.22.28
E.mail : mbdhp@fasonet.bf

Nathalie Desjardins (coopérante)
E.mail : nathalie-desjardins@hotmail.com

**PROGRAMME D'AIDE A L'INSTRUCTION MILITAIRE
(PAIM)**

Contribution canadienne :	Programme de stages multi-pays : enveloppe financière difficile à déterminer par pays.
Début des activités :	1999
Fin prévue du projet :	Non déterminée
Organisme bénéficiaire :	Forces de sécurité burkinabè (armée, gendarmerie et police)
Organisme de tutelle :	Ministère de la Défense et des Affaires Etrangères
AE principale :	Ministère de la défense Nationale (Canada)
Localisation :	Tous les stages de l'année 2000 se dérouleront au centre canadien international Lester B. Pearson pour la formation en maintien de la paix à Clementsport en Nouvelle-Ecosse.

Agenda : Quatre stages de formation militaire en maintien de la paix sont programmés pour l'année 2000 :

du 3 au 14 avril 2000	: 2 officiers
du 29 mai au 9 juin 2000	: 1 officier
du 21 août au 1 ^{er} septembre 2000	: 1 officier
du 18 au 29 septembre 2000	: 2 officiers

Contact utile:

Au Canada :

Michael Kaduck, Desk Officer - Peacekeeping,
MAECI/IDC
Tél: (613) 992-1706 ; Fax: (613) 992-8011
Stephen Moffat DFAIT/IDC, CHEF? Maintien de la
Paix Tél: (613)995 9296 ; Fax: (613)992 8011
Andrew P. Rasiulis D MTAP
Tél (613) 995 7596; Fax (613) 992 3990

Au Burkina Faso :

Colonel Daprou Kambou, Secrétaire Général,
Ministère de la Défense, Ouaga.
Tél: (226) 30.84.01; Fax: (226) 20.01.25
SEM Jules Savaria, Ambassadeur du
Canada au Burkina Faso
Tél: (819) 31.18.94 ;
Fax: (226) 31.19.00
[E.mail Jules.savaria@ambassade-canada.bf](mailto:Jules.savaria@ambassade-canada.bf)
jules.savaria@dfait-maeci.gc.ca

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Department of Rural Economy and Agriculture (DREA)

African Union Specialized Technical Office on Research and Development

2000

COOPERATION CANADA-BURKINA FASO, CAHIER DE LA COOPERATION 2000

Agence Canadienne de Développement International

Agence Canadienne de Développement International

<http://archives.au.int/handle/123456789/5292>

Downloaded from African Union Common Repository